



Rapport Final

Couverture de taux d'intérêts

PATRIARCA Kelios Group

8 septembre 2025



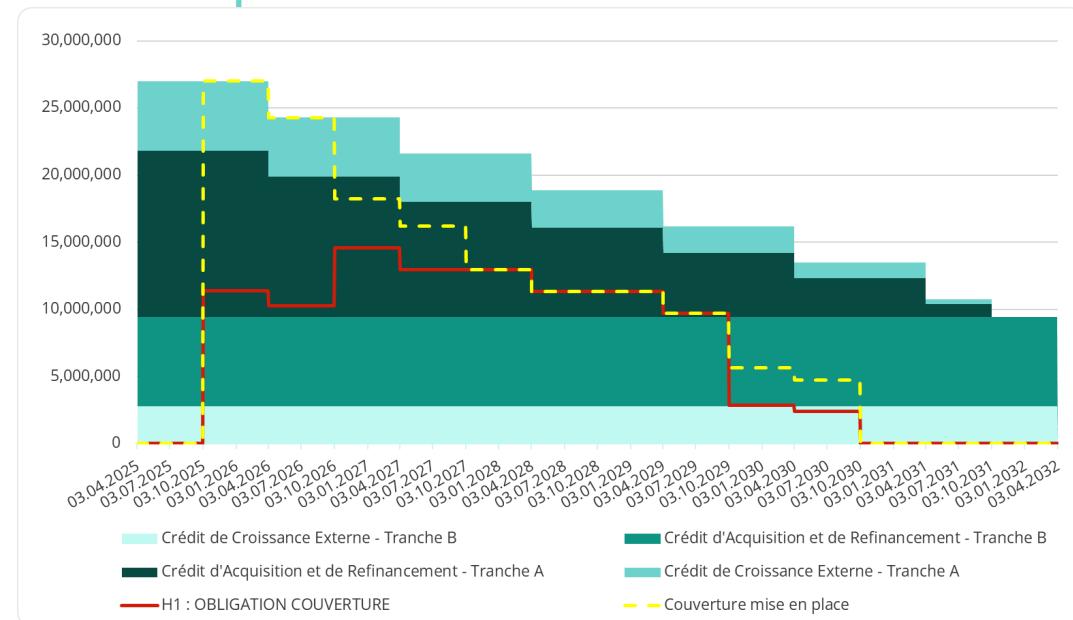
KERIUS Finance SAS
Conseiller en Investissements Financiers
Membre de l'ANACOFI CIF- Association agréée par l'AMF - ORIAS N° 13000716

EXECUTIVE NOTE

PATRIARCA KELIOS GROUP



- Stratégie de couverture mise en place : H7 Cap 2,50% du 03.10.2025 au 03.10.2030
- Banque de couverture : ARKEA
- Prime lissée de la couverture : 0.1950%
- Equivalent en € de la prime lissée : 139'988€



- Honoraires Kerius Finance : 17'000€
- Economies globales réalisées (Kelios Group + Arcade Invest) : 139'294€

Les différents rapports produits pendant la mission ainsi que les rapports de valorisation sont disponibles à la demande.

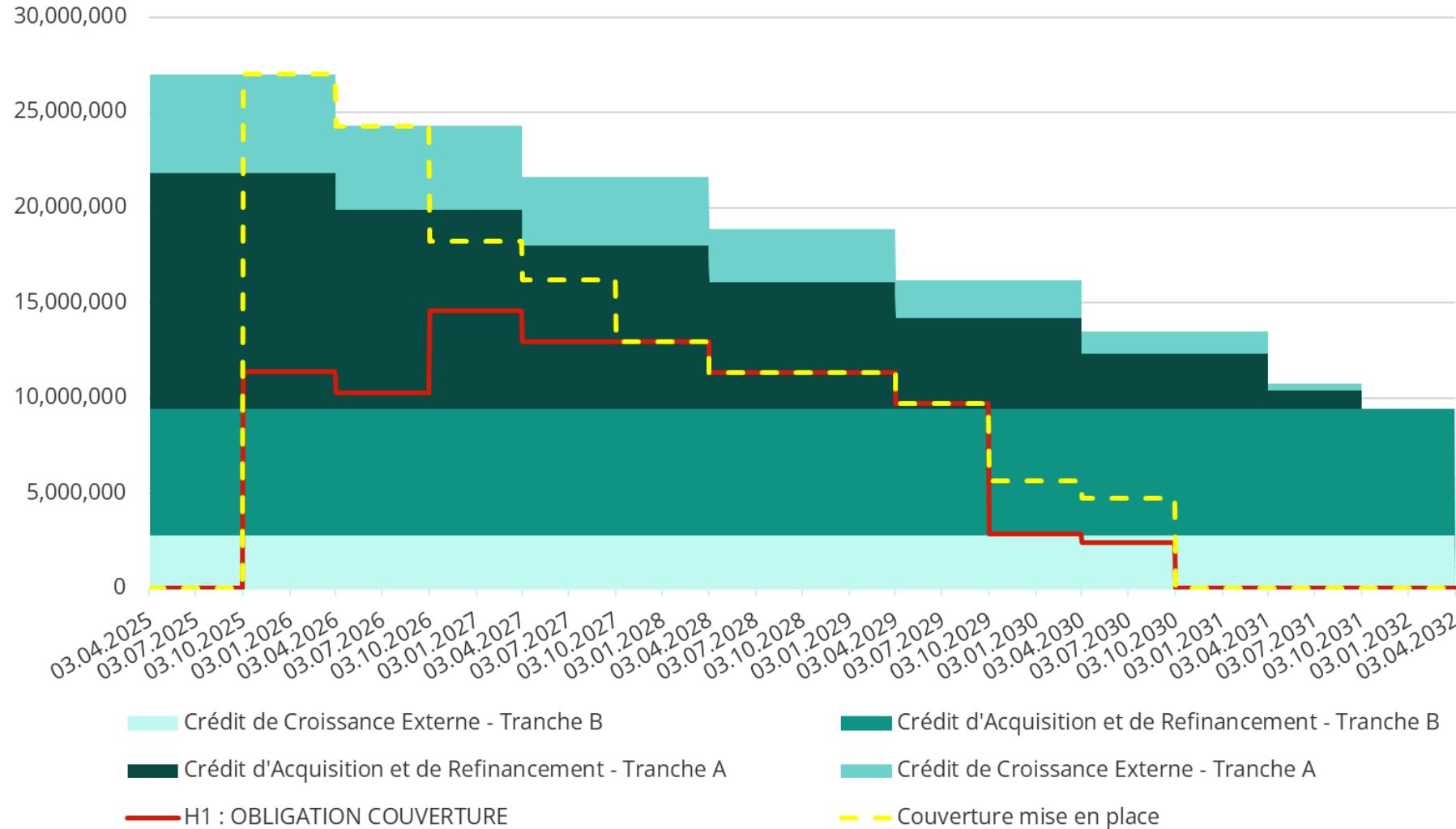
Résumé des décisions prises

- Nouvelle couverture mise en place sur un horizon de 5 ans pour réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs, avec un objectif de couverture Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs).
- Un cap avec plafond (strike) à 2,50% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte. Ces produits prennent en compte le plancher à 0% sur les financements.
- Débouclement de la couverture sur Patriarca Développement, en date du 29.08.2025, pour une soultre de 21.100 euros en faveur de la société.



PATRIARCA – KELIOS GROUP

Cartographie après nouvelle couverture



Couverture traitée :
Achat Cap 2.50% à 5 ans.

Répartition bancaire :
ARKEA 100%.

Caractéristiques des dettes – Prêt d'Acquisition et de Refinancement

Financements :

Prêteurs : Caisse Epargne Rhône Alpes, Arkéa, Crédit Agricole, LCL

Prêt d'Acquisition et de Refinancement de €19'000'000, tiré le 3 avril 2025 :

- **Tranche A :** €12'350'000, amortissements linéaires annuels, échéance 03/10/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,20%.
- **Tranche B :** €6'650'000, amort. In fine, échéance 03/04/2032, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,50%.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur s'engage : au plus tard **6 mois à compter de la Date de Signature**, (i) à conclure avec toute Banque de Couverture, tout Contrat de Couverture régissant les opérations de couverture de taux du Prêt d'Acquisition et de Refinancement et (ii) à mettre en place, en application du(des)dit(s) Contrat(s) de Couverture, des opérations de couverture **contre le risque de hausse du Taux de Référence de plus de 150 points de base** par rapport à sa valeur à la date de sa(leur) conclusion, **pour une durée de 4 ans minimum** à compter de la date de sa(leur) conclusion et pour un **montant notionnel égal au minimum à 60% de l'Encours du Prêt d'Acquisition et de Refinancement** ;

=> **3 octobre 2025**

Banques de couverture: CERA, ARKEA, CA, LCL.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.



PATRIARCA – KELIOS GROUP

Caractéristiques des dettes – Crédit Croissance Externe

Financements :

Prêteurs : Caisse Epargne Rhône Alpes, Arkéa, Crédit Agricole, LCL

Crédit de Croissance Externe de €8'000'000, tiré le 3 avril 2025 :

- **Tranche A :** €5'200'000, amortissements linéaires annuels, échéance 03/10/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,20%.
- **Tranche B :** €2'800'000, amort. In fine, échéance 03/04/2032, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,50%.

Crédit de Croissance Externe Non Confirmé => Non pris en compte dans l'analyse.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur s'engage : **au plus tard 6 mois à compter de chaque Date de Consolidation**, (i) à conclure avec toute Banque de Couverture, tout Contrat de Couverture régissant les opérations de couverture de taux du Crédit de Croissance Externe, (ii) à mettre en place, en application du(des)dit(s) Contrat(s) de Couverture, des opérations de couverture **contre le risque de hausse du Taux de Référence de plus de 150 points de base** par rapport à sa valeur à la date de sa(leur) conclusion, **pour une durée de 4 ans minimum à compter de la date de sa(leur) conclusion (ou, si la Date de Consolidation concernée est postérieure à la date de sa(leur) conclusion, 4 ans minimum à compter de la Date de Consolidation concernée)** et pour un **montant notionnel égal au minimum à 60% de l'Encours du Crédit de Croissance Externe** ;

=> **3 octobre 2026**

Banques de couverture: CERA, ARKEA, CA, LCL.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Détail de la couverture réalisée – Kelios Group

Cap à prime lissée :

Banque : ARKEA

Cours d'exercice : 2.50% (strike / taux plafond)

Date de transaction : 27/08/2025

Date de début : 03/10/2025

Date de fin : 03/10/2030

Index : Euribor 3 Mois

Base : Actual/360

Nominal de départ : €27'000'000 amortissements spécifiques, cf. tableau en annexe

Prime annuelle à payer trimestriellement jusqu'au 03/10/2030 : **0.1950%**, correspondant à une prime payée à la mise en place (up-front) de **€139'988**.



PATRIARCA – KELIOS GROUP

Détail de la couverture débouclée - Patriarca Développement

Caractéristiques de la couverture débouclée:

Produit : CAP

Cours d'exercice : 1.00% (strike / taux plafond)

Banque : CERA

Date de début : 30/09/2021

Date de fin : 30/09/2026

Index : Euribor 3 Mois

Nominal de départ : €4'500'000 amortissements spécifiques

Prime payée à la mise en place (upfront) : **18 930€**

Date de déboulement : **29/08/2025**

Soulte de déboulement

Valorisation CAP	24,853 €
Prime résiduelle	0 €

Soulte banque	21,100 €
----------------------	----------

Marge bancaire	3,753 €
-----------------------	---------

Montant encaissé par Patriarca
Développement pour le déboulement de la
couverture



PATRIARCA – KELIOS GROUP

Primes à payer

Couverture Palatine

Fixing	Début	Fin	Paiement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de débouclement
01.10.2025	03.10.2025	05.01.2026	05.01.2026	27,000,000	13,748	-126,241
31.12.2025	05.01.2026	07.04.2026	07.04.2026	27,000,000	13,455	-112,786
01.04.2026	07.04.2026	03.07.2026	03.07.2026	24,294,000	11,449	-101,337
01.07.2026	03.07.2026	05.10.2026	05.10.2026	24,294,000	12,370	-88,967
01.10.2026	05.10.2026	04.01.2027	04.01.2027	18,220,500	8,981	-79,986
30.12.2026	04.01.2027	05.04.2027	05.04.2027	18,220,500	8,981	-71,005
01.04.2027	05.04.2027	05.07.2027	05.07.2027	16,191,000	7,981	-63,024
01.07.2027	05.07.2027	04.10.2027	04.10.2027	16,191,000	7,981	-55,043
30.09.2027	04.10.2027	03.01.2028	03.01.2028	12,952,800	6,385	-48,659
30.12.2027	03.01.2028	03.04.2028	03.04.2028	12,952,800	6,385	-42,274
30.03.2028	03.04.2028	03.07.2028	03.07.2028	11,329,200	5,584	-36,690
29.06.2028	03.07.2028	03.10.2028	03.10.2028	11,329,200	5,646	-31,044
29.09.2028	03.10.2028	03.01.2029	03.01.2029	11,329,200	5,646	-25,398
29.12.2028	03.01.2029	03.04.2029	03.04.2029	11,329,200	5,523	-19,875
28.03.2029	03.04.2029	03.07.2029	03.07.2029	9,705,600	4,784	-15,091
29.06.2029	03.07.2029	03.10.2029	03.10.2029	9,705,600	4,837	-10,255
01.10.2029	03.10.2029	03.01.2030	03.01.2030	5,661,600	2,821	-7,433
31.12.2029	03.01.2030	03.04.2030	03.04.2030	5,661,600	2,760	-4,673
01.04.2030	03.04.2030	03.07.2030	03.07.2030	4,714,500	2,324	-2,349
01.07.2030	03.07.2030	03.10.2030	03.10.2030	4,714,500	2,349	0

Prime lissée

0.1950%

Total à payer

139,988



PATRIARCA – KELIOS GROUP

Tableaux d'amortissement

DATE DEPART	DATE FIN	Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche A		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche B		Crédit de Croissance Externe - Tranche A		Crédit de Croissance Externe - Tranche B		TOTAL DETTE	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Couverture mise en place
		Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD				
03.04.2025	03.07.2025	0	12,350,000	0	6,650,000	0	5,200,000	0	2,800,000	27,000,000		0	0
03.07.2025	03.10.2025	0	12,350,000	0	6,650,000	0	5,200,000	0	2,800,000	27,000,000		0	0
03.10.2025	03.01.2026	0	12,350,000	0	6,650,000	0	5,200,000	0	2,800,000	27,000,000	60%	11,400,000	27,000,000
03.01.2026	03.04.2026	0	12,350,000	0	6,650,000	0	5,200,000	0	2,800,000	27,000,000	60%	11,400,000	27,000,000
03.04.2026	03.07.2026	1,900,000	10,450,000	0	6,650,000	806,000	4,394,000	0	2,800,000	24,294,000	60%	10,260,000	24,294,000
03.07.2026	03.10.2026	0	10,450,000	0	6,650,000	0	4,394,000	0	2,800,000	24,294,000	60%	10,260,000	24,294,000
03.10.2026	03.01.2027	0	10,450,000	0	6,650,000	0	4,394,000	0	2,800,000	24,294,000	60%	14,576,400	18,220,500
03.01.2027	03.04.2027	0	10,450,000	0	6,650,000	0	4,394,000	0	2,800,000	24,294,000	60%	14,576,400	18,220,500
03.04.2027	03.07.2027	1,900,000	8,550,000	0	6,650,000	806,000	3,588,000	0	2,800,000	21,588,000	60%	12,952,800	16,191,000
03.07.2027	03.10.2027	0	8,550,000	0	6,650,000	0	3,588,000	0	2,800,000	21,588,000	60%	12,952,800	16,191,000
03.10.2027	03.01.2028	0	8,550,000	0	6,650,000	0	3,588,000	0	2,800,000	21,588,000	60%	12,952,800	12,952,800
03.01.2028	03.04.2028	0	8,550,000	0	6,650,000	0	3,588,000	0	2,800,000	21,588,000	60%	12,952,800	12,952,800
03.04.2028	03.07.2028	1,900,000	6,650,000	0	6,650,000	806,000	2,782,000	0	2,800,000	18,882,000	60%	11,329,200	11,329,200
03.07.2028	03.10.2028	0	6,650,000	0	6,650,000	0	2,782,000	0	2,800,000	18,882,000	60%	11,329,200	11,329,200
03.10.2028	03.01.2029	0	6,650,000	0	6,650,000	0	2,782,000	0	2,800,000	18,882,000	60%	11,329,200	11,329,200
03.01.2029	03.04.2029	0	6,650,000	0	6,650,000	0	2,782,000	0	2,800,000	18,882,000	60%	11,329,200	11,329,200
03.04.2029	03.07.2029	1,900,000	4,750,000	0	6,650,000	806,000	1,976,000	0	2,800,000	16,176,000	60%	9,705,600	9,705,600
03.07.2029	03.10.2029	0	4,750,000	0	6,650,000	0	1,976,000	0	2,800,000	16,176,000	60%	9,705,600	9,705,600
03.10.2029	03.01.2030	0	4,750,000	0	6,650,000	0	1,976,000	0	2,800,000	16,176,000	60%	2,865,600	5,661,600
03.01.2030	03.04.2030	0	4,750,000	0	6,650,000	0	1,976,000	0	2,800,000	16,176,000	60%	2,865,600	5,661,600
03.04.2030	03.07.2030	1,900,000	2,850,000	0	6,650,000	806,000	1,170,000	0	2,800,000	13,470,000	60%	2,382,000	4,714,500
03.07.2030	03.10.2030	0	2,850,000	0	6,650,000	0	1,170,000	0	2,800,000	13,470,000	60%	2,382,000	4,714,500
03.10.2030	03.01.2031	0	2,850,000	0	6,650,000	0	1,170,000	0	2,800,000	13,470,000		0	0
03.01.2031	03.04.2031	0	2,850,000	0	6,650,000	0	1,170,000	0	2,800,000	13,470,000		0	0
03.04.2031	03.07.2031	1,900,000	950,000	0	6,650,000	806,000	364,000	0	2,800,000	10,764,000		0	0
03.07.2031	03.10.2031	0	950,000	0	6,650,000	0	364,000	0	2,800,000	10,764,000		0	0
03.10.2031	03.01.2032	950,000	0	0	6,650,000	364,000	0	0	2,800,000	9,450,000		0	0
03.01.2032	03.04.2032	0	0	0	6,650,000	0	0	0	2,800,000	9,450,000		0	0
03.04.2032	03.07.2032	0	0	6,650,000	0	0	0	2,800,000	0	0		0	0

Analyse de Retour sur Investissement

Outre les aspects qualitatifs (analyses et choix de la stratégie la plus adaptée) et le gain de temps durant le processus, la prestation de KERIUS Finance a permis de générer les économies suivantes en permettant d'obtenir un taux de couverture inférieur à la pratique habituelle des banques pour ce montant :

Valeur 1 BP	7,170	201	
	Kelios Group	Arcade Invest	
	ARKEA	CERA	Total
Economies totales	136,976	2,318	139,294
Taux/Prix sans marge bancaire	133,555	4,330	137,885
Prix avec marge bancaire standard *	276,964	8,347	285,311
Marge bancaire standard (20 points de base) *	143,409	4,017	147,426
Prix final	139,988	6,029	146,017
Marge finale	6,434	1,699	8,132

* La marge standard prise par les banques dans ce contexte est de 20 à 25 points de base sur un taux ou une prime lissée par rapport au taux/prix sans marge utilisé ci-dessus. Une marge de 20 points de base est utilisée pour cette comparaison.

Les économies totales sont réalisées en trois étapes de manière "coopérative" avec la banque:

- Choix du produit optimal: des produits similaires sont souvent "margés" différemment (notamment swap flooré vs cap 0%)
- Négociations préliminaires avant cotations de sélection (explication de la méthode KERIUS et de la marge cible pour être sélectionné)
- Négociation finale en fin de processus

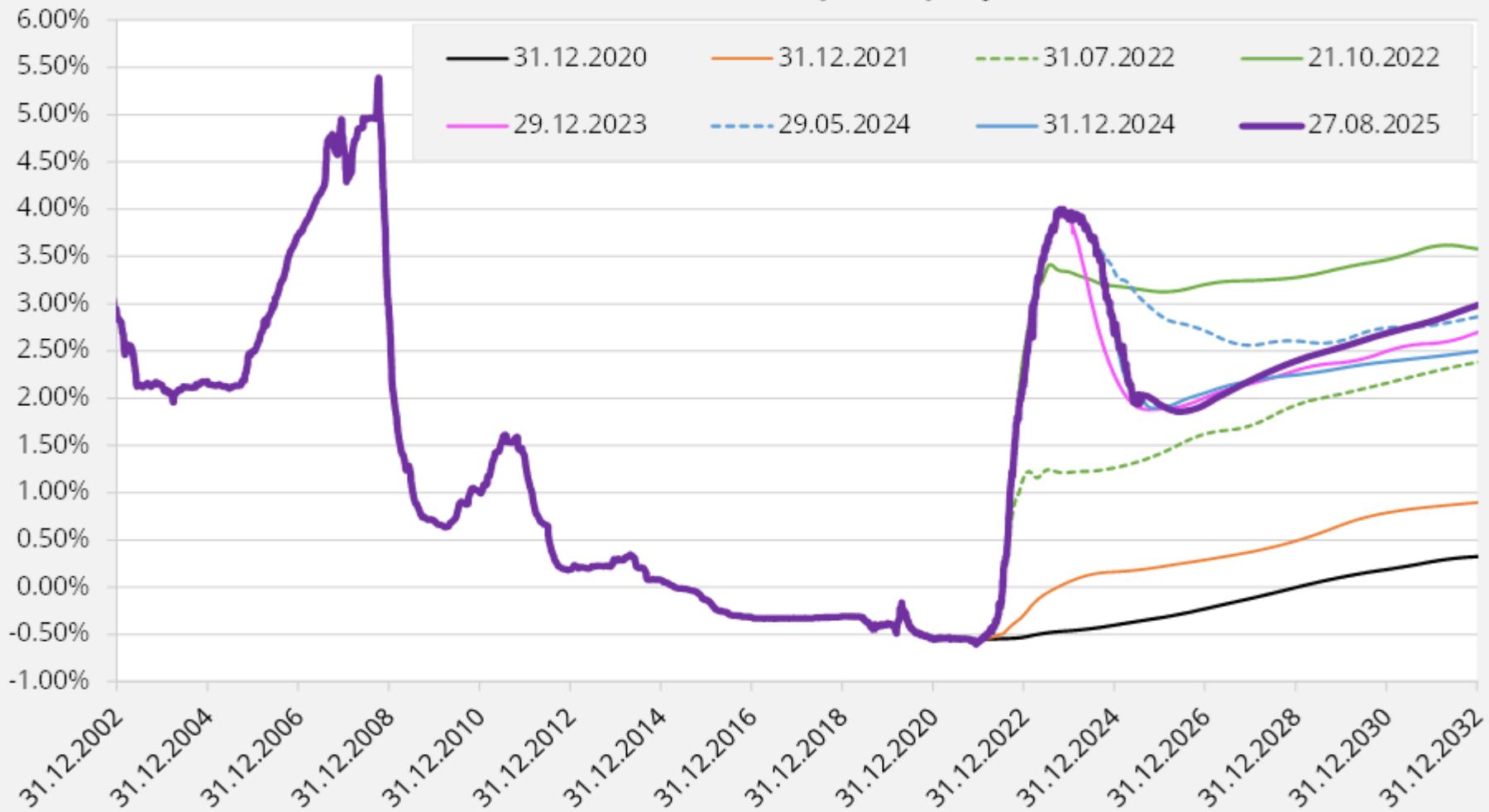


Annexes

- Données de marché : Euribor historique et projeté
- Rappel: Extrait de rapports d'analyse et simulations
- Clauses contractuelles
- Rappel : différents types de couverture

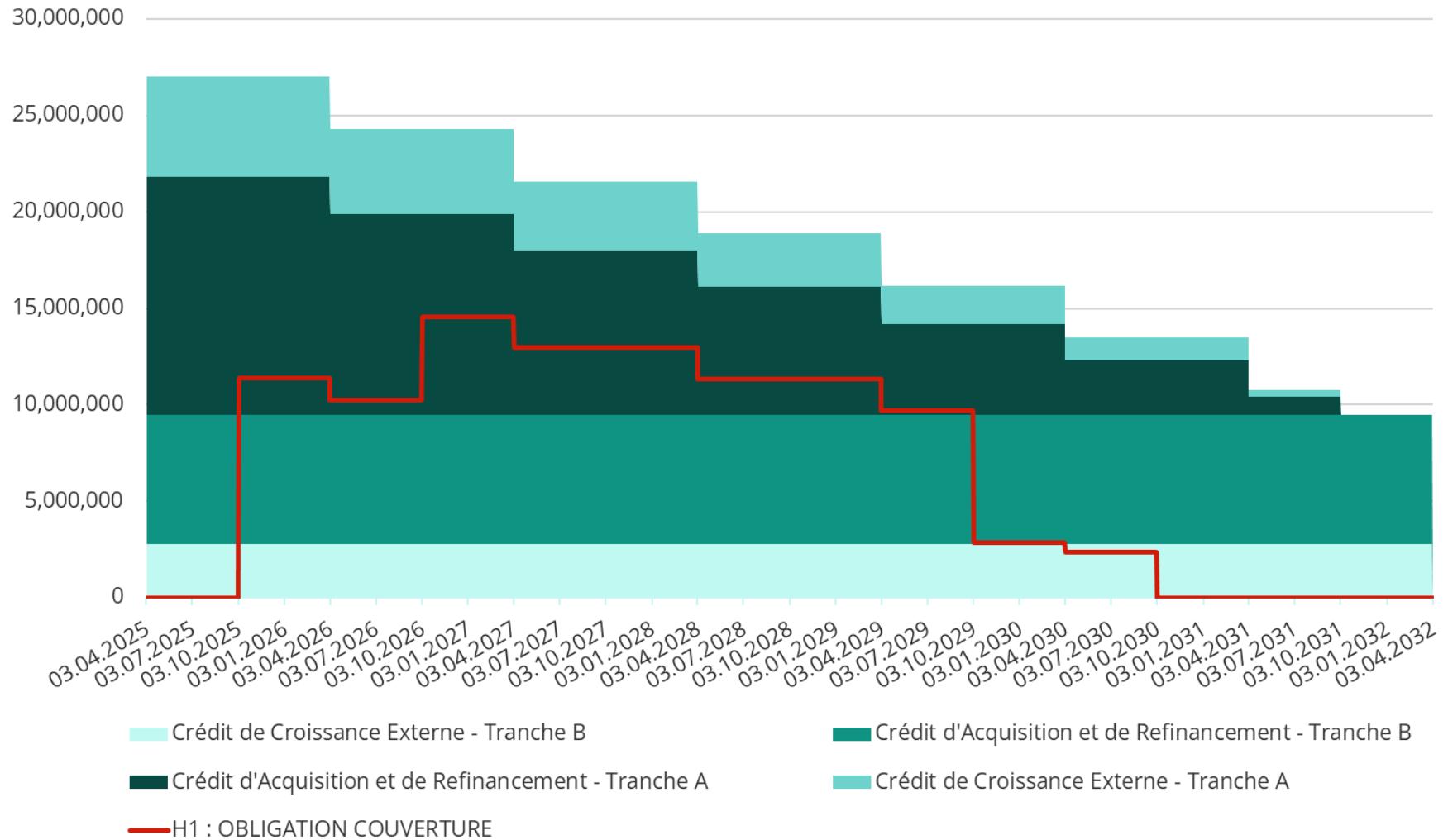
Données de marché (27/08/2025)

Euribor 3M historique et projeté



PATRIARCA – KELIOS GROUP

Cartographie des dettes



Caractéristiques des dettes – Prêt d'Acquisition et de Refinancement

Financements :

Prêteurs : Caisse Epargne Rhône Alpes, Arkéa, Crédit Agricole, LCL

Prêt d'Acquisition et de Refinancement de €19'000'000, tiré le 3 avril 2025 :

- **Tranche A :** €12'350'000, amortissements linéaires annuels, échéance 03/10/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,20%.
- **Tranche B :** €6'650'000, amort. In fine, échéance 03/04/2032, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,50%.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur s'engage : au plus tard **6 mois à compter de la Date de Signature**, (i) à conclure avec toute Banque de Couverture, tout Contrat de Couverture régissant les opérations de couverture de taux du Prêt d'Acquisition et de Refinancement et (ii) à mettre en place, en application du(des)dit(s) Contrat(s) de Couverture, des opérations de couverture **contre le risque de hausse du Taux de Référence de plus de 150 points de base** par rapport à sa valeur à la date de sa(leur) conclusion, **pour une durée de 4 ans minimum** à compter de la date de sa(leur) conclusion et pour un **montant notionnel égal au minimum à 60% de l'Encours du Prêt d'Acquisition et de Refinancement** ;

=> **3 octobre 2025**

Banques de couverture: CERA, ARKEA, CA, LCL ([Liste à valider](#)).

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Caractéristiques des dettes – Crédit Croissance Externe

Financements :

Prêteurs : Caisse Epargne Rhône Alpes, Arkéa, Crédit Agricole, LCL

Crédit de Croissance Externe de €8'000'000, tiré le 3 avril 2025 :

- **Tranche A :** €5'200'000, amortissements linéaires annuels, échéance 03/10/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,20%.
- **Tranche B :** €2'800'000, amort. In fine, échéance 03/04/2032, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,50%.

Crédit de Croissance Externe Non Confirmé => Non pris en compte dans l'analyse.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur s'engage : **au plus tard 6 mois à compter de chaque Date de Consolidation**, (i) à conclure avec toute Banque de Couverture, tout Contrat de Couverture régissant les opérations de couverture de taux du Crédit de Croissance Externe, (ii) à mettre en place, en application du(des)dit(s) Contrat(s) de Couverture, des opérations de couverture **contre le risque de hausse du Taux de Référence de plus de 150 points de base** par rapport à sa valeur à la date de sa(leur) conclusion, **pour une durée de 4 ans minimum à compter de la date de sa(leur) conclusion (ou, si la Date de Consolidation concernée est postérieure à la date de sa(leur) conclusion, 4 ans minimum à compter de la Date de Consolidation concernée)** et pour un **montant notionnel égal au minimum à 60% de l'Encours du Crédit de Croissance Externe** ;

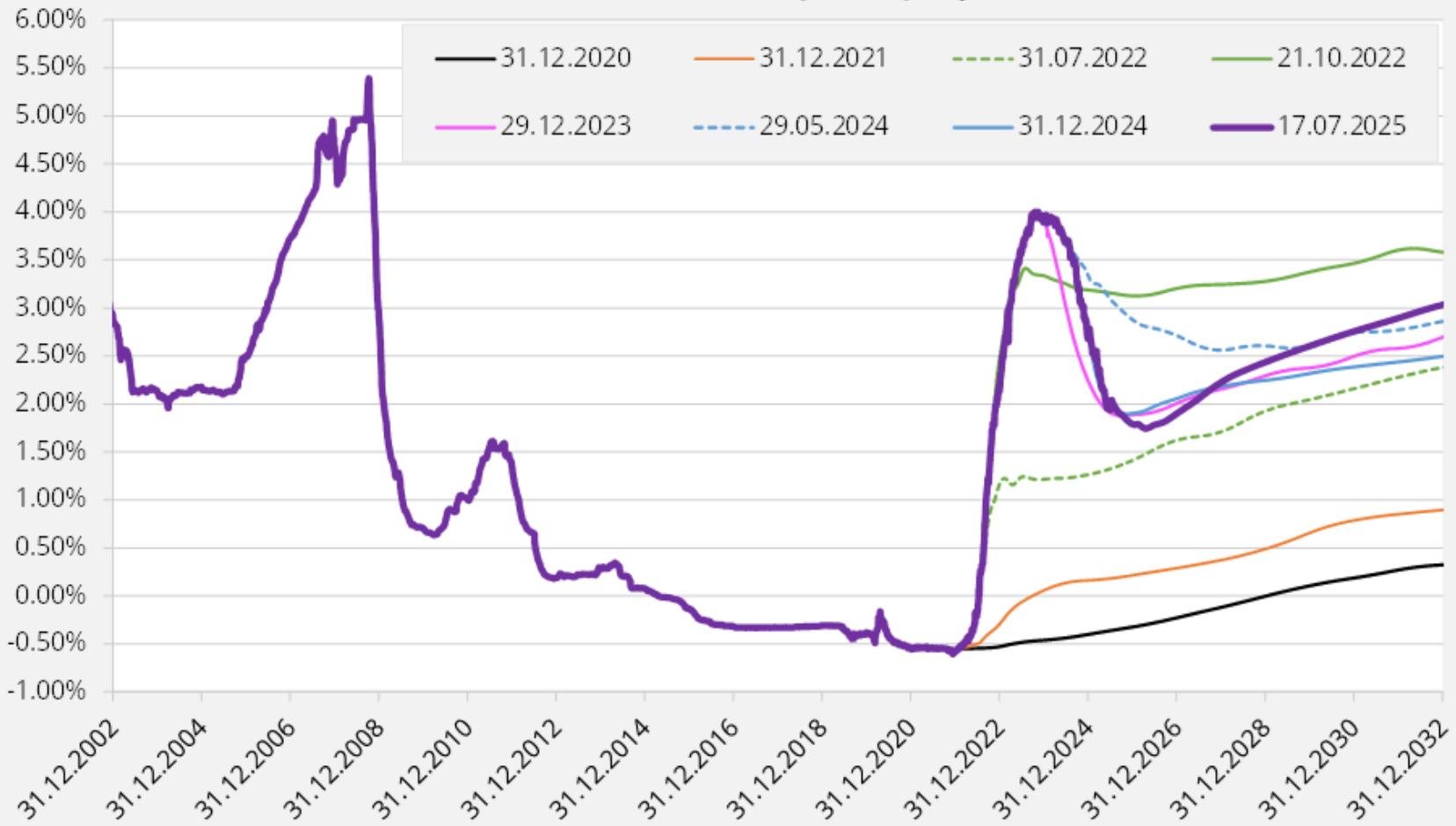
=> **3 octobre 2026**

Banques de couverture: CERA, ARKEA, CA, LCL ([Liste à valider](#)).

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Données de marché

Euribor 3M historique et projeté

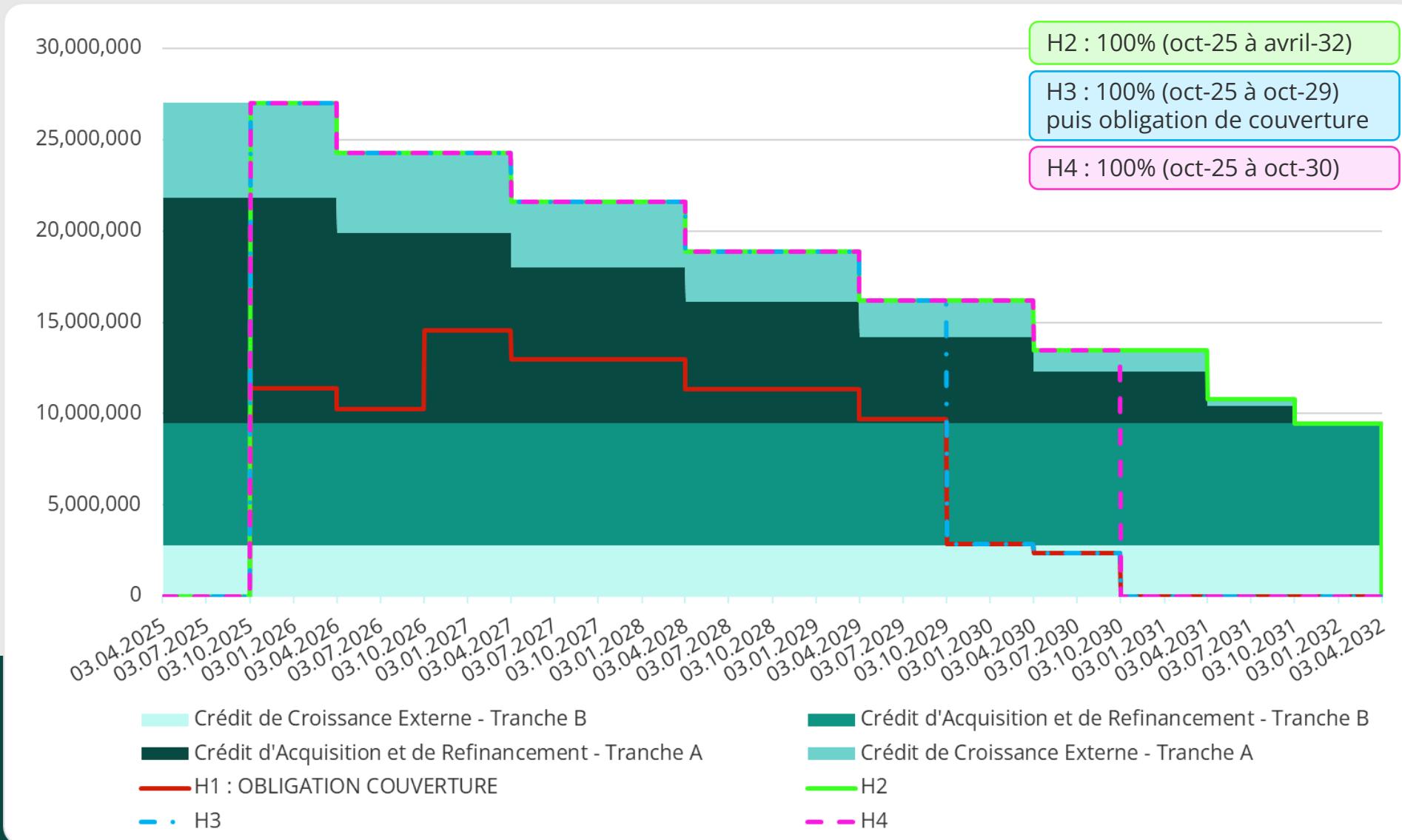


Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier le prix des couvertures significativement.

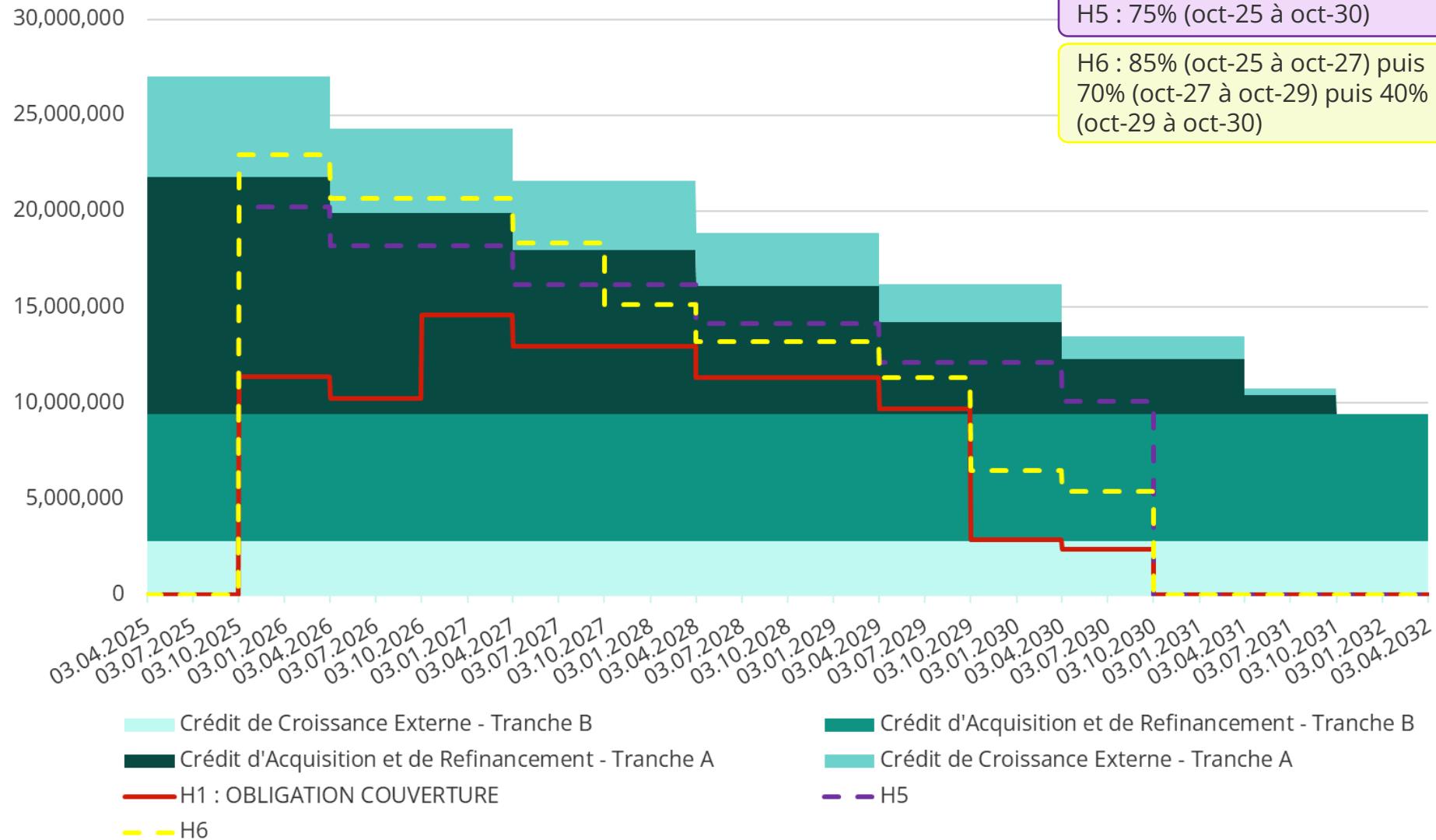
Le prix des couvertures bouge quotidiennement de +/-10 ou 15 points de base

Depuis le Covid, les services juridiques des banques sont saturés et les délais de mise en place ont été sensiblement rallongés. Plusieurs démarches ne peuvent être lancées qu'après le choix de la banque par le client. C'est pourquoi, il faut compter un délai entre 2 et 4 semaines entre l'appel d'offres et la mise en place de la couverture.

Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Produits non recommandés

COUVERTURE	H1	H2
Valeur 1bp en EUR	5,060	11,971
Swap sans Floor	2.19%	2.30%
Swap avec Floor	2.21%	2.33%

Les produits de couverture de taux d'intérêts sont nombreux. Il existe certains produits que nous ne recommandons pas ou plus pour différentes raisons, relatives à un problème d'efficacité ou de comptabilisation (parfois les deux sont liés) ou de rentabilité comparative. Des fiches « produits » sont disponibles en annexe de ce rapport afin de préciser les mécanismes et leurs avantages / inconvénients intrinsèques.

Voici une liste (non exhaustive) des produits que nous ne recommandons pas et les raisons :

▪ Swap de taux (simple et flooré) :

- Simple : toxique dans un contexte de taux négatif et donc peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs, ce qui implique d'enregistrer les variations de valeur liquidative du produit en résultat financier à chaque clôture
- Flooré : marge bancaire accrue pour un produit équivalent au Cap 0%, mais vendu plus cher la plupart du temps pour des raisons propres aux banques

▪ Tunnel d'options (achat de cap / vente de floor) :

- Ne garantit pas un taux plafond en cas de taux négatifs car le financement intègre déjà un plancher/floor à 0%, qui induit une hausse du taux de financement global en cas de baisse des taux Euribor en zone négative. A ce titre, le produit peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs (au même titre que le swap simple).

▪ Cap à barrière désactivante :

- Ne garantit pas un taux plafond, donc à ce titre n'est pas un produit de couverture et doit être considéré comme spéculatif par les CAC

▪ Cap à barrière activante :

- Marge bancaire accrue et produit intéressant sur des très gros montants seulement pour absorber les coûts bancaires additionnels

▪ Cap Spread (ex: achat de cap 1% / vente de cap 3%) :

- Ne garantit pas un taux plafond et n'est jamais un produit de couverture en cas de scénario de taux fortement défavorable, donc à ce titre peut être considéré comme spéculatif par les CAC.

Produits recommandés

COUVERTURE	H1	H2	H3	H4	H5	H6
	5 ans	6.5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Durée						
Indice	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M
Notionnel départ	11,400,000	27,000,000	27,000,000	27,000,000	20,250,000	22,950,000
Début de période	03.10.2025	03.10.2025	03.10.2025	03.10.2025	03.10.2025	03.10.2025
Fin de période	03.10.2030	03.04.2032	03.10.2030	03.10.2030	03.10.2030	03.10.2030
Valeur 1bp en EUR	5,060	11,971	9,026	10,262	7,697	7,472
Prime d'option lissée						
Cap 0% annualisé	2.21%	2.33%	2.17%	2.24%	2.24%	2.18%
Taux financement Max	2.21%	2.33%	2.17%	2.24%	2.24%	2.18%
Cap 2% annualisé	0.53%	0.65%	0.48%	0.55%	0.55%	0.49%
Taux financement Max	2.53%	2.65%	2.48%	2.55%	2.55%	2.49%
Cap 2.5% annualisé	0.35%	0.45%	0.32%	0.37%	0.37%	0.32%
Taux financement Max	2.85%	2.95%	2.82%	2.87%	2.87%	2.82%
Cap 3% annualisé	0.24%	0.33%	0.22%	0.26%	0.26%	0.23%
Taux financement Max	3.24%	3.33%	3.22%	3.26%	3.26%	3.23%
Prime des options en EUR						
Cap 0%	1,070,000	2,629,900	1,885,300	2,190,500	1,643,000	1,562,700
Cap 2%	256,000	732,100	419,700	540,400	405,300	350,900
Cap 2.5%	169,600	512,900	276,300	365,600	274,200	233,000
Cap 3%	118,400	371,200	193,800	259,400	194,500	164,800

Marge bancaire estimée en points de base (BP) incluse dans les prix : **7 bps**

Détail des stratégies:

H1 : 60% du Prêt d'Acquisition et de Refinancement de oct-25 à oct-29 + **60% du Crédit Croissance Externe** de oct-26 à oct-30.

H2 : 100% de oct-25 à avril-32.

H3 : 100% de oct-25 à oct-29 puis obligation.

H4 : 100% (oct-25 à oct-30).

H5 : 75% (oct-25 à oct-30).

H6 : 85% de oct-25 à oct-27 puis **70%** de oct-27 à oct-29 puis **40%** de oct-29 à oct-30.

Cotations indicatives

Voir comparaison des profils de couverture en annexe.

Cotations indicatives sans marge bancaire ou avec marge bancaire estimée. Une marge bancaire non négociée se situe généralement entre 0,10% et 0,20%.

Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier ces prix significativement.

Tunnel : A noter que nous ne recommandons pas ce produit puisque le risque de perte est illimité car le financement est déjà flooré. En effet, le plancher du Tunnel doublonne celui du financement. Ceci engendre une perte en cas de baisse de taux ou de retour aux taux négatifs.

De plus, ce produit ne rentre pas dans le cadre de la comptabilité de couverture puisqu'il est considéré comme spéculatif.

Indications pour comparer les cotations entre elles:

- Le taux de swap représente le taux de financement de la partie couverte de la dette (hors problème spécifique du floor en cas de taux négatifs).
- La prime annualisée du cap représente le coût à payer sur la durée pour bénéficier du plafond (strike). Le taux de financement global est alors plafonné à strike + prime annualisée. Le cap permet de bénéficier de taux Euribor plus faibles que le strike, pour autant que le strike soit supérieur au plancher inclus dans le financement couvert.
- En cas de revente du cap avant échéance, la prime lissée non payée reste due, mais de ce montant sera déduite la valeur résiduelle (mark to market / fair value) du cap, qui peut excéder le montant de la prime restant due (par exemple si les taux ont monté).

Illustration des paiements en prime lissée : H6 Cap 2%

Fixing	Début	Fin	Paiement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboulement
01.10.2025	03.10.2025	05.01.2026	05.01.2026	22,950,000	28,126	-322,774
31.12.2025	05.01.2026	07.04.2026	07.04.2026	22,950,000	27,527	-295,247
01.04.2026	07.04.2026	03.07.2026	03.07.2026	20,649,900	23,422	-271,825
01.07.2026	03.07.2026	05.10.2026	05.10.2026	20,649,900	25,307	-246,518
01.10.2026	05.10.2026	04.01.2027	04.01.2027	20,649,900	24,499	-222,018
30.12.2026	04.01.2027	05.04.2027	05.04.2027	20,649,900	24,499	-197,519
01.04.2027	05.04.2027	05.07.2027	05.07.2027	18,349,800	21,770	-175,749
01.07.2027	05.07.2027	04.10.2027	04.10.2027	18,349,800	21,770	-153,978
30.09.2027	04.10.2027	03.01.2028	03.01.2028	15,111,600	17,929	-136,050
30.12.2027	03.01.2028	03.04.2028	03.04.2028	15,111,600	17,929	-118,121
30.03.2028	03.04.2028	03.07.2028	03.07.2028	13,217,400	15,681	-102,440
29.06.2028	03.07.2028	03.10.2028	03.10.2028	13,217,400	15,854	-86,586
29.09.2028	03.10.2028	03.01.2029	03.01.2029	13,217,400	15,854	-70,733
29.12.2028	03.01.2029	03.04.2029	03.04.2029	13,217,400	15,509	-55,224
28.03.2029	03.04.2029	03.07.2029	03.07.2029	11,323,200	13,434	-41,790
29.06.2029	03.07.2029	03.10.2029	03.10.2029	11,323,200	13,582	-28,208
01.10.2029	03.10.2029	03.01.2030	03.01.2030	6,470,400	7,761	-20,447
31.12.2029	03.01.2030	03.04.2030	03.04.2030	6,470,400	7,592	-12,855
01.04.2030	03.04.2030	03.07.2030	03.07.2030	5,388,000	6,392	-6,463
01.07.2030	03.07.2030	03.10.2030	03.10.2030	5,388,000	6,463	0

Prime lissée

0.49%

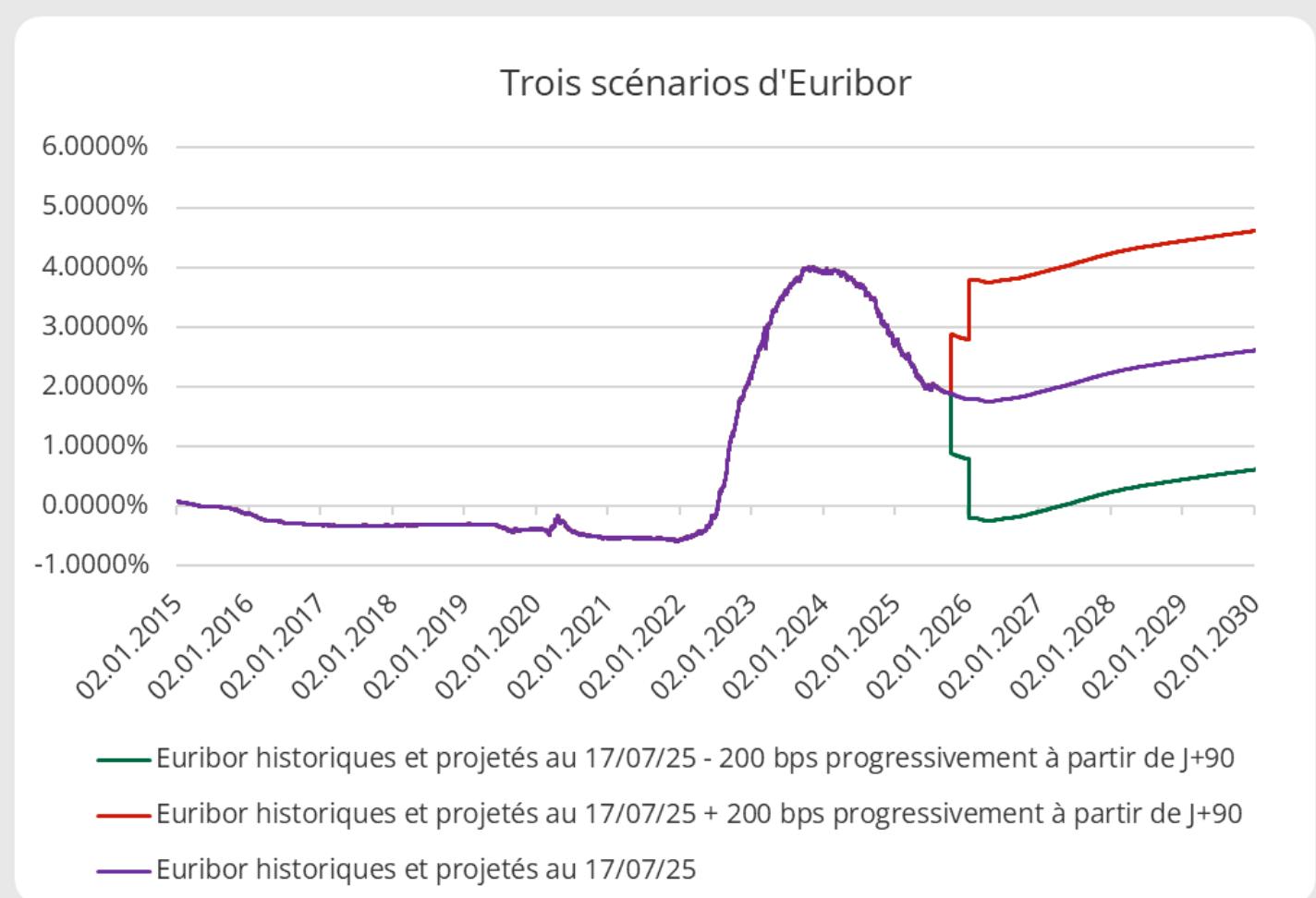
Total à payer

350,900

Simulation de frais financiers avec trois scénarios d'évolution des Euribor

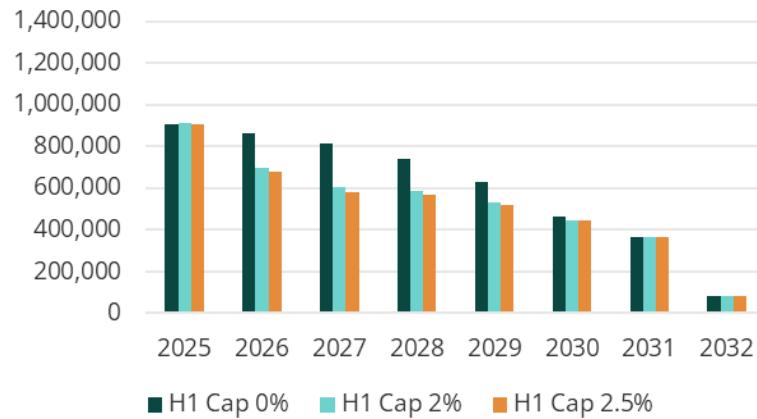
Toutes les simulations de frais financiers démarrent en **2025**.

Elles incluent la marge de crédit de **2.20%** ([Prêt d'Acquisition et de Refinancement & Crédit Croissance Externe - Tranche A](#)) et de **2.50%** ([Prêt d'Acquisition et de Refinancement & Crédit Croissance Externe - Tranche B](#)), l'impact de la variation des Euribor 3M et le coût de la couverture à mettre en place.

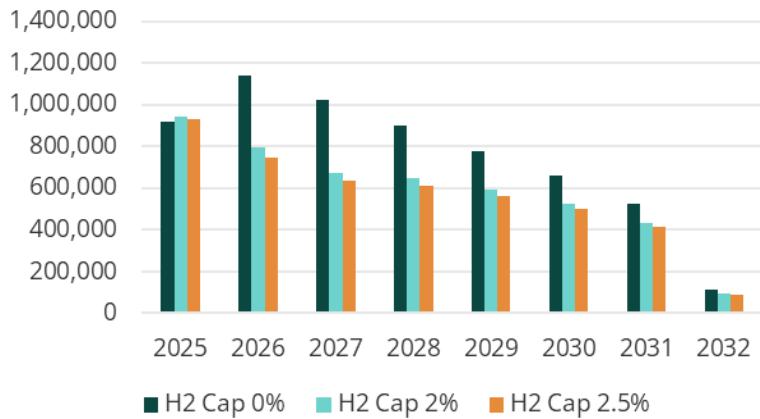


Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission
Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés -2%

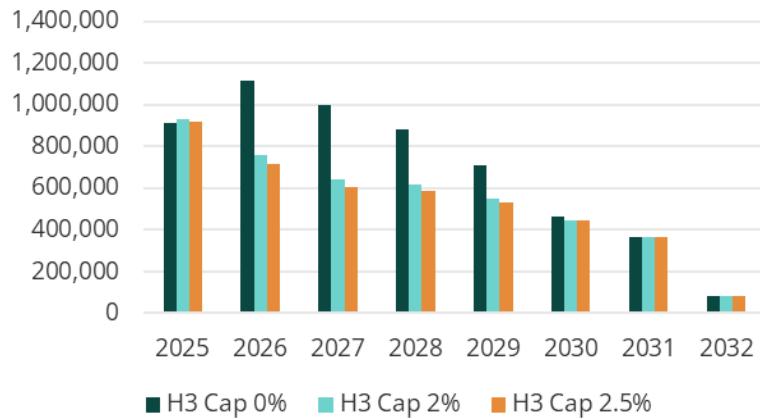
STRATEGIE H1



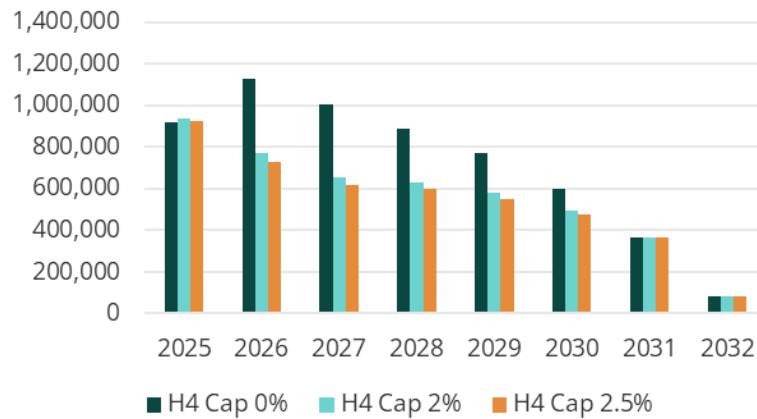
STRATEGIE H2



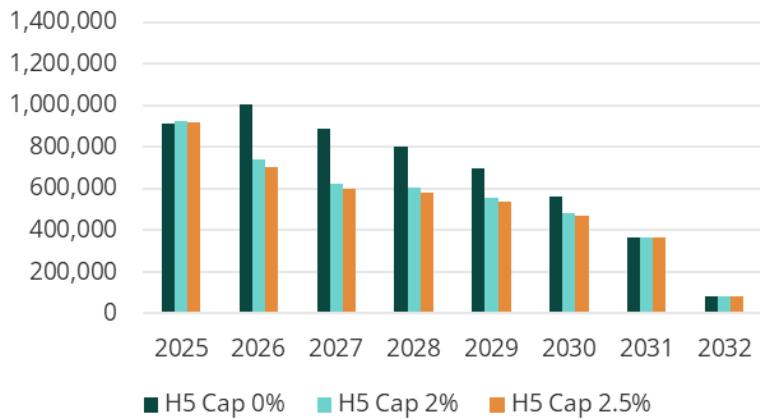
STRATEGIE H3



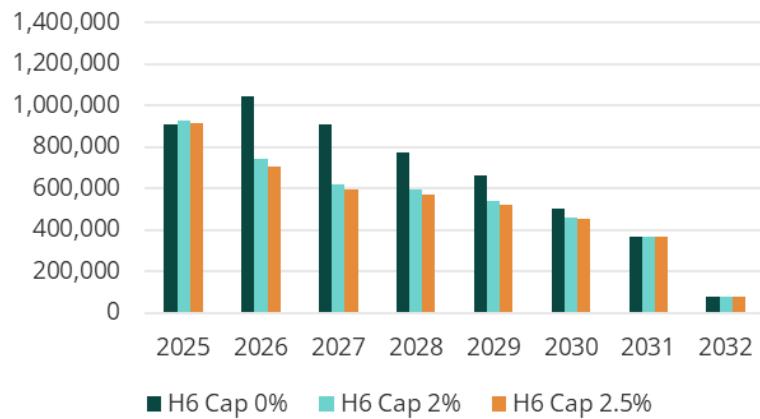
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

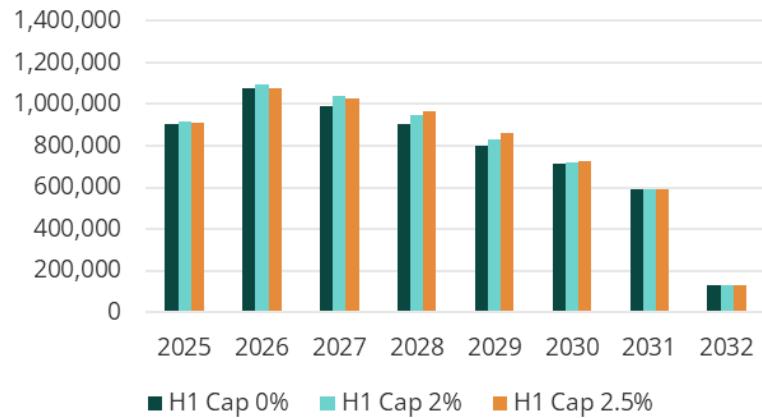


STRATEGIE H6

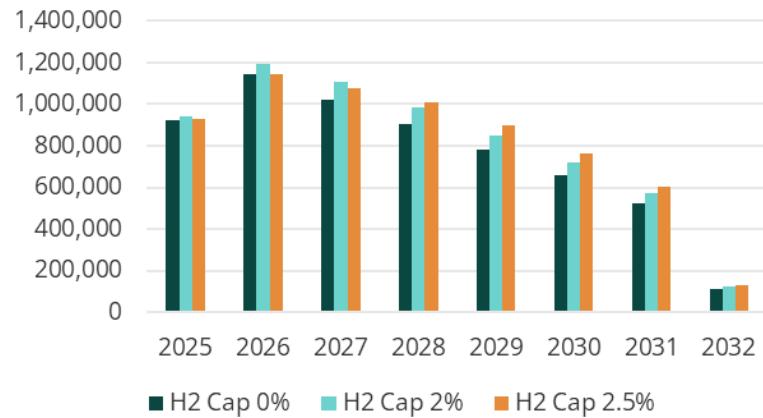


Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission
Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés

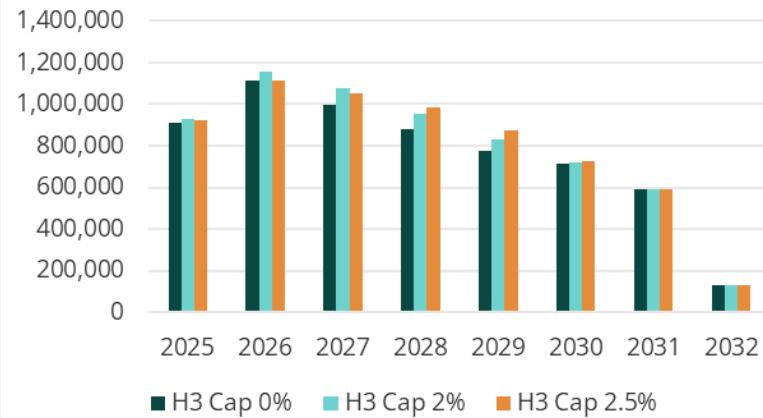
STRATEGIE H1



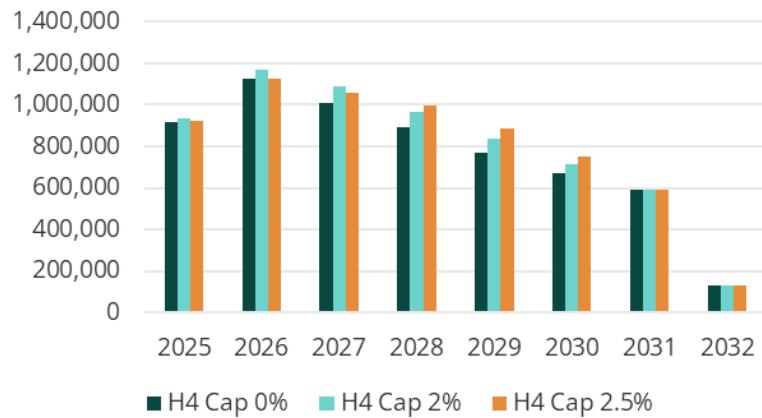
STRATEGIE H2



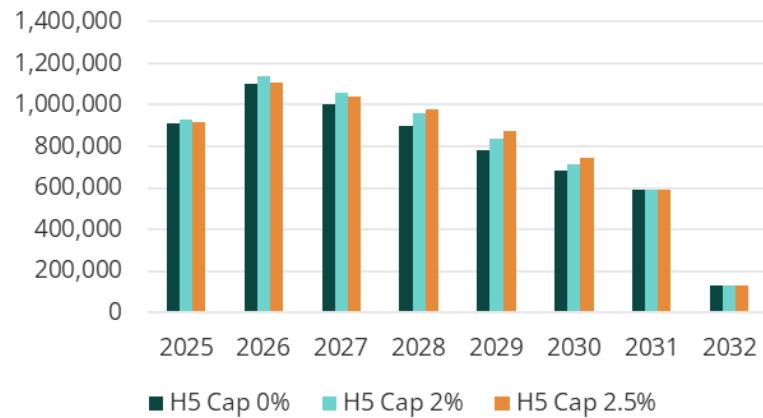
STRATEGIE H3



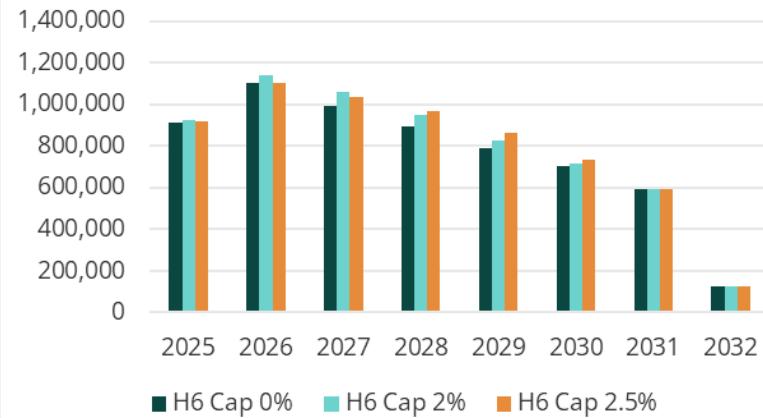
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

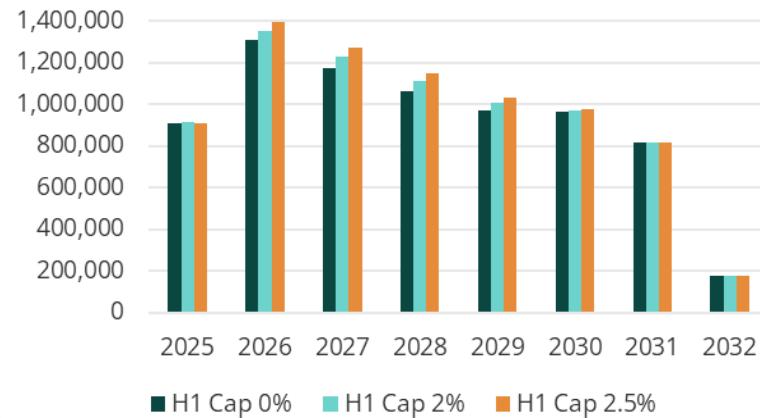


STRATEGIE H6

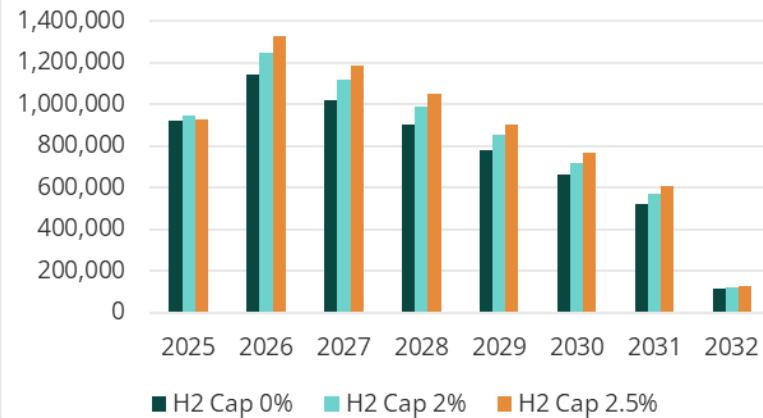


Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission
Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés +2%

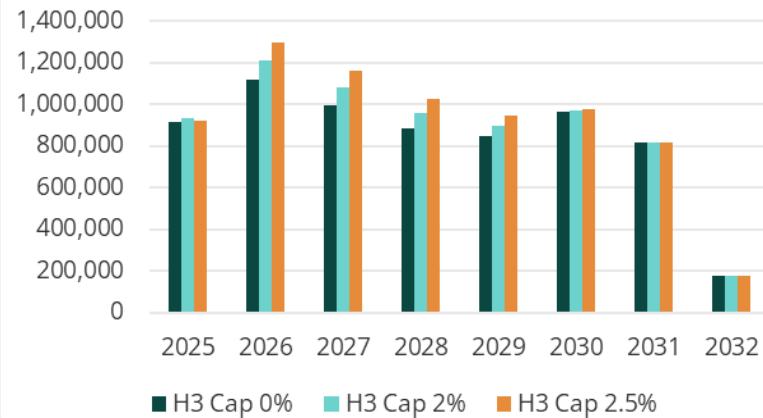
STRATEGIE H1



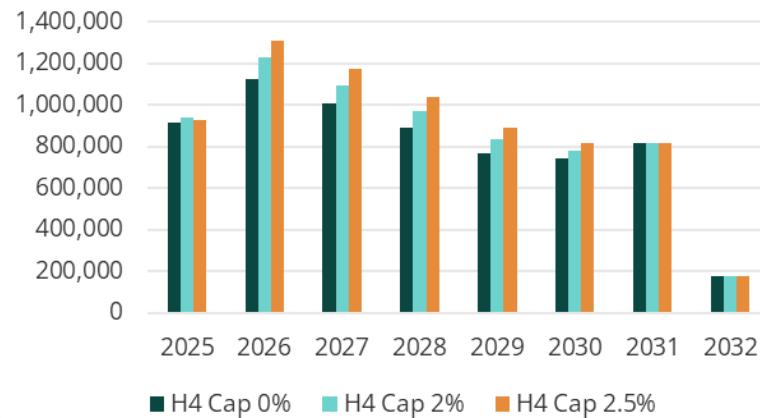
STRATEGIE H2



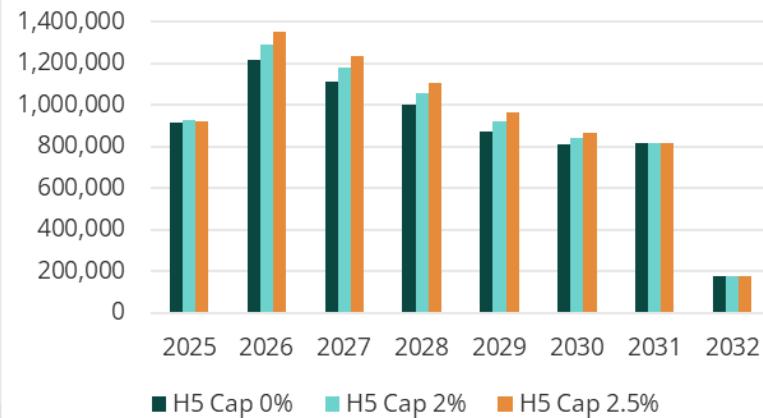
STRATEGIE H3



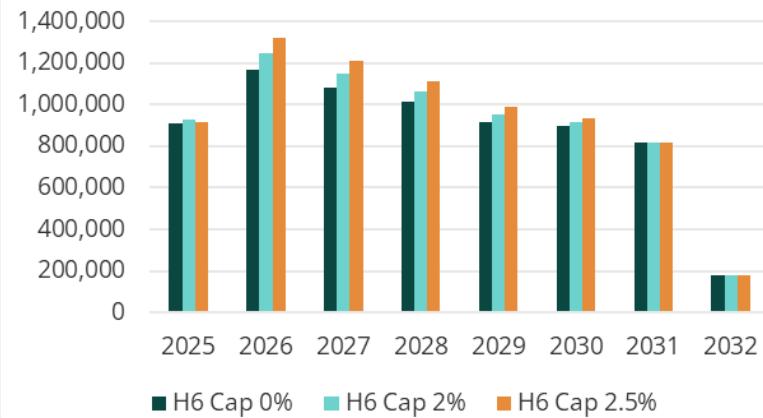
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

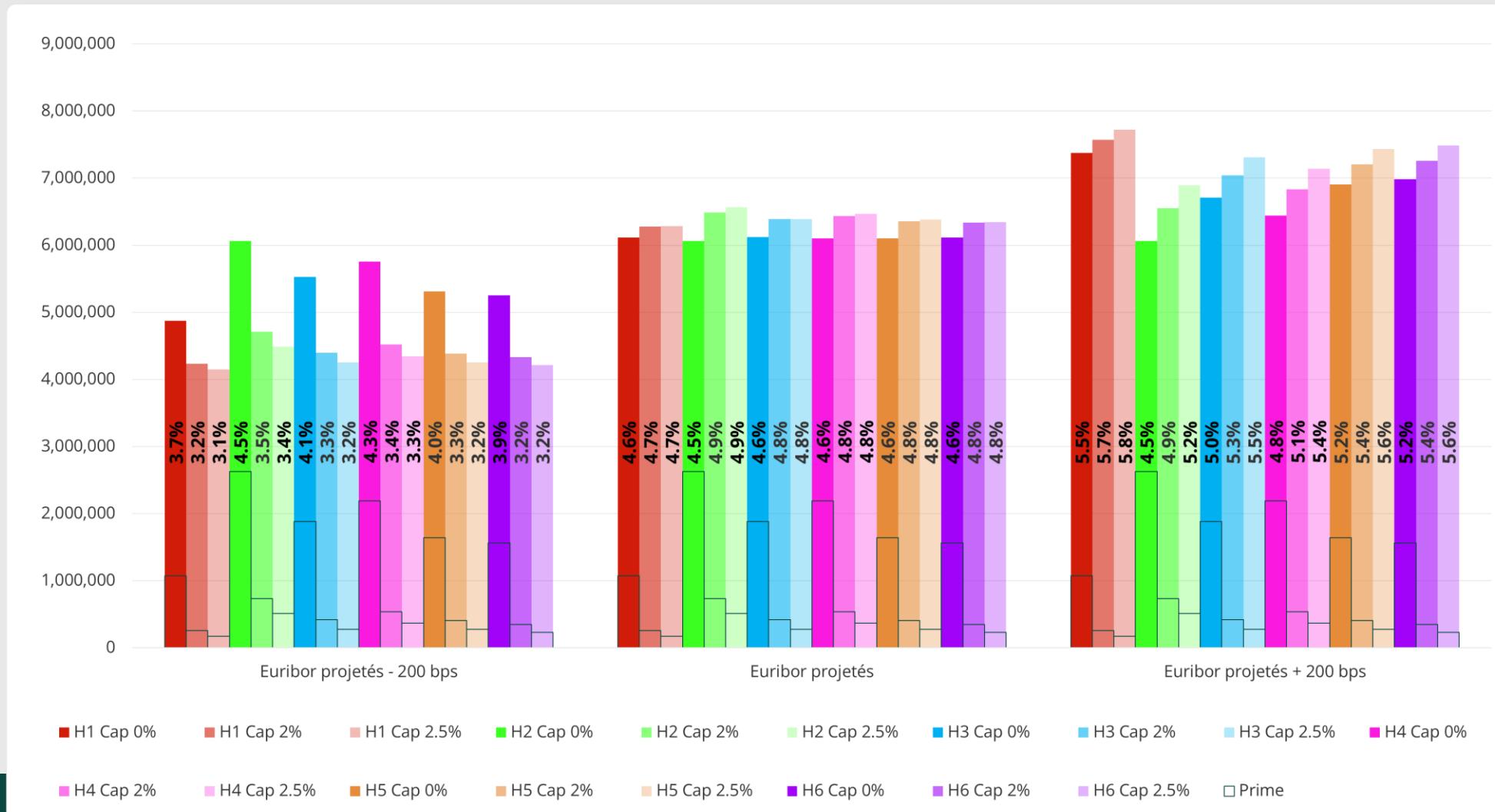


STRATEGIE H6



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)

	STRATEGIE H1			STRATEGIE H2			STRATEGIE H3		
	H1 Cap 0%	H1 Cap 2%	H1 Cap 2.5%	H2 Cap 0%	H2 Cap 2%	H2 Cap 2.5%	H3 Cap 0%	H3 Cap 2%	H3 Cap 2.5%
Euribor projetés - 200 bps	4,873,991	4,234,786	4,148,386	6,060,682	4,710,886	4,491,686	5,529,308	4,398,486	4,255,086
Euribor projetés	6,113,420	6,278,941	6,286,044	6,060,682	6,487,981	6,563,008	6,118,325	6,388,806	6,392,380
Euribor projetés + 200 bps	7,376,890	7,571,604	7,723,620	6,060,682	6,549,398	6,894,232	6,707,341	7,039,241	7,312,620

	STRATEGIE H4			STRATEGIE H5			STRATEGIE H6		
	H4 Cap 0%	H4 Cap 2%	H4 Cap 2.5%	H5 Cap 0%	H5 Cap 2%	H5 Cap 2.5%	H6 Cap 0%	H6 Cap 2%	H6 Cap 2.5%
Euribor projetés - 200 bps	5,757,906	4,519,186	4,344,386	5,313,251	4,384,086	4,252,986	5,253,411	4,329,686	4,211,786
Euribor projetés	6,099,611	6,432,904	6,466,905	6,104,875	6,354,720	6,380,221	6,115,317	6,339,152	6,345,349
Euribor projetés + 200 bps	6,441,317	6,836,027	7,139,834	6,908,313	7,204,220	7,432,076	6,984,311	7,260,350	7,486,704

Tableaux d'amortissement

DATE DEPART	DATE FIN	Crédit d'Acquisition et de Refi. - Tranche A		Crédit d'Acquisition et de Refi. - Tranche B		Crédit de Croissance Externe - Tranche A		Crédit de Croissance Externe - Tranche B		TOTAL DETTE	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIG COUV	H2	H3	H4	H5	H6
		Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD								
03.04.2025	03.07.2025	0	12,350,000	0	6,650,000	0	5,200,000	0	2,800,000	27,000,000		0	0	0	0	0	0
03.07.2025	03.10.2025	0	12,350,000	0	6,650,000	0	5,200,000	0	2,800,000	27,000,000		0	0	0	0	0	0
03.10.2025	03.01.2026	0	12,350,000	0	6,650,000	0	5,200,000	0	2,800,000	27,000,000	60%	11,400,000	27,000,000	27,000,000	27,000,000	20,250,000	22,950,000
03.01.2026	03.04.2026	0	12,350,000	0	6,650,000	0	5,200,000	0	2,800,000	27,000,000	60%	11,400,000	27,000,000	27,000,000	27,000,000	20,250,000	22,950,000
03.04.2026	03.07.2026	1,900,000	10,450,000	0	6,650,000	806,000	4,394,000	0	2,800,000	24,294,000	60%	10,260,000	24,294,000	24,294,000	24,294,000	18,220,500	20,649,900
03.07.2026	03.10.2026	0	10,450,000	0	6,650,000	0	4,394,000	0	2,800,000	24,294,000	60%	10,260,000	24,294,000	24,294,000	24,294,000	18,220,500	20,649,900
03.10.2026	03.01.2027	0	10,450,000	0	6,650,000	0	4,394,000	0	2,800,000	24,294,000	60%	14,576,400	24,294,000	24,294,000	24,294,000	18,220,500	20,649,900
03.01.2027	03.04.2027	0	10,450,000	0	6,650,000	0	4,394,000	0	2,800,000	24,294,000	60%	14,576,400	24,294,000	24,294,000	24,294,000	18,220,500	20,649,900
03.04.2027	03.07.2027	1,900,000	8,550,000	0	6,650,000	806,000	3,588,000	0	2,800,000	21,588,000	60%	12,952,800	21,588,000	21,588,000	21,588,000	16,191,000	18,349,800
03.07.2027	03.10.2027	0	8,550,000	0	6,650,000	0	3,588,000	0	2,800,000	21,588,000	60%	12,952,800	21,588,000	21,588,000	21,588,000	16,191,000	18,349,800
03.10.2027	03.01.2028	0	8,550,000	0	6,650,000	0	3,588,000	0	2,800,000	21,588,000	60%	12,952,800	21,588,000	21,588,000	21,588,000	16,191,000	15,111,600
03.01.2028	03.04.2028	0	8,550,000	0	6,650,000	0	3,588,000	0	2,800,000	21,588,000	60%	12,952,800	21,588,000	21,588,000	21,588,000	16,191,000	15,111,600
03.04.2028	03.07.2028	1,900,000	6,650,000	0	6,650,000	806,000	2,782,000	0	2,800,000	18,882,000	60%	11,329,200	18,882,000	18,882,000	18,882,000	14,161,500	13,217,400
03.07.2028	03.10.2028	0	6,650,000	0	6,650,000	0	2,782,000	0	2,800,000	18,882,000	60%	11,329,200	18,882,000	18,882,000	18,882,000	14,161,500	13,217,400
03.10.2028	03.01.2029	0	6,650,000	0	6,650,000	0	2,782,000	0	2,800,000	18,882,000	60%	11,329,200	18,882,000	18,882,000	18,882,000	14,161,500	13,217,400
03.01.2029	03.04.2029	0	6,650,000	0	6,650,000	0	2,782,000	0	2,800,000	18,882,000	60%	11,329,200	18,882,000	18,882,000	18,882,000	14,161,500	13,217,400
03.04.2029	03.07.2029	1,900,000	4,750,000	0	6,650,000	806,000	1,976,000	0	2,800,000	16,176,000	60%	9,705,600	16,176,000	16,176,000	16,176,000	12,132,000	11,323,200
03.07.2029	03.10.2029	0	4,750,000	0	6,650,000	0	1,976,000	0	2,800,000	16,176,000	60%	9,705,600	16,176,000	16,176,000	16,176,000	12,132,000	11,323,200
03.10.2029	03.01.2030	0	4,750,000	0	6,650,000	0	1,976,000	0	2,800,000	16,176,000	60%	2,865,600	16,176,000	2,865,600	16,176,000	12,132,000	6,470,400
03.01.2030	03.04.2030	0	4,750,000	0	6,650,000	0	1,976,000	0	2,800,000	16,176,000	60%	2,865,600	16,176,000	2,865,600	16,176,000	12,132,000	6,470,400
03.04.2030	03.07.2030	1,900,000	2,850,000	0	6,650,000	806,000	1,170,000	0	2,800,000	13,470,000	60%	2,382,000	13,470,000	2,382,000	13,470,000	10,102,500	5,388,000
03.07.2030	03.10.2030	0	2,850,000	0	6,650,000	0	1,170,000	0	2,800,000	13,470,000	60%	2,382,000	13,470,000	2,382,000	13,470,000	10,102,500	5,388,000
03.10.2030	03.01.2031	0	2,850,000	0	6,650,000	0	1,170,000	0	2,800,000	13,470,000		0	13,470,000	0	0	0	
03.01.2031	03.04.2031	0	2,850,000	0	6,650,000	0	1,170,000	0	2,800,000	13,470,000		0	13,470,000	0	0	0	
03.04.2031	03.07.2031	1,900,000	950,000	0	6,650,000	806,000	364,000	0	2,800,000	10,764,000		0	10,764,000	0	0	0	0
03.07.2031	03.10.2031	0	950,000	0	6,650,000	0	364,000	0	2,800,000	10,764,000		0	10,764,000	0	0	0	0
03.10.2031	03.01.2032	950,000	0	0	6,650,000	364,000	0	0	2,800,000	9,450,000		0	9,450,000	0	0	0	0
03.01.2032	03.04.2032	0	0	0	6,650,000	0	0	0	2,800,000	9,450,000		0	9,450,000	0	0	0	0
03.04.2032	03.07.2032	0	0	6,650,000	0	0	0	2,800,000	0	0		0	0	0	0	0	0

Financement

Clauses contractuelles

En date du 3 avril 2025

CONTRAT DE PRETS SENIOR|

KELIOS GROUP

(Emprunteur)

- et -

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHÔNE ALPES

(Agent et Agent des Sûretés)

- et -

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHÔNE ALPES

(Arrangeur Mandaté)

- et -

ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST

CREDIT LYONNAIS

(Co-Arrangeurs)

- et -

ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS

(Coordinateur ESG)

- et -

ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHÔNE ALPES

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST

CREDIT LYONNAIS

(Prêteurs Senior Initiaux)



PATRIARCA – KELIOS GROUP

Clauses contractuelles

Financement

Total des Engagements Prêt d'Acquisition et de Refinancement	désigne la somme (i) du Total des Engagements Tranche A du Prêt d'Acquisition et de Refinancement et (ii) du Total des Engagements Tranche B du Prêt d'Acquisition et de Refinancement, soit un montant en principal de 19.000.000 euros à la Date de Signature.	Total des Engagements Tranche A du Crédit de Croissance Externe	désigne la somme des Engagements Tranche A du Crédit de Croissance Externe, soit un montant maximum en principal de 5.200.000 euros à la Date de Signature.
Total des Engagements Tranche A du Prêt d'Acquisition et de Refinancement	désigne la somme des Engagements Tranche A du Prêt d'Acquisition et de Refinancement, soit un montant en principal de 12.350.000 euros à la Date de Signature.	Total des Engagements Tranche B du Crédit de Croissance Externe	désigne la somme des Engagements Tranche B du Crédit de Croissance Externe, soit un montant maximum en principal de 2.800.000 euros à la Date de Signature.
Total des Engagements Tranche B du Prêt d'Acquisition et de Refinancement	désigne la somme des Engagements Tranche B du Prêt d'Acquisition et de Refinancement, soit un montant en principal de 6.650.000 euros à la Date de Signature.	Total des Engagements Crédit de Croissance Externe Non Confirmé	désigne, pour chaque Crédit de Croissance Externe Non Confirmé, à compter de sa Date de Confirmation, la somme (i) du Total des Engagements Tranche A du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé concerné et (ii) du Total des Engagements Tranche B du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé concerné, étant précisé que la somme de tout Total des Engagements Crédit de Croissance Externe Non Confirmé (tous Crédits de Croissance Externe Non Confirmés confondus) ne peut excéder un montant en principal de 8.000.000 euros.
Total des Engagements Crédit de Croissance Externe	désigne la somme, (i) du Total des Engagements Tranche A du Crédit de Croissance Externe et (ii) du Total des Engagements Tranche B du Crédit de Croissance Externe, soit un montant maximum en principal de 8.000.000 euros à la Date de Signature.		

Remboursement

Clauses contractuelles

Remboursement du Prêt d'Acquisition et de Refinancement

(a) Remboursement de la Tranche A du Prêt d'Acquisition et de Refinancement

L'Emprunteur remboursera les sommes mises à disposition au titre de la Tranche A du Prêt d'Acquisition et de Refinancement conformément à l'échéancier suivant :

Date de remboursement	Échéance en capital (€)	Capital restant dû (€)
3 avril 2026	1.900.000	10.450.000
3 avril 2027	1.900.000	8.550.000
3 avril 2028	1.900.000	6.650.000
3 avril 2029	1.900.000	4.750.000
3 avril 2030	1.900.000	2.850.000
3 avril 2031	1.900.000	950.000
3 octobre 2031	950.000	0

A la Date d'Echéance Finale de la Tranche A du Prêt d'Acquisition et de Refinancement, la Tranche A du Prêt d'Acquisition et de Refinancement devra avoir été intégralement remboursée en principal et les intérêts, Intérêts de Retard, commissions, indemnités, taxes, frais et accessoires y afférents devront avoir été payés.

(b) Remboursement de la Tranche B du Prêt d'Acquisition et de Refinancement

L'Emprunteur remboursera les sommes mises à disposition au titre de la Tranche B du Prêt d'Acquisition et de Refinancement en une seule Echéance à la Date d'Echéance Finale de la Tranche B du Prêt d'Acquisition et de Refinancement.

Date d'Echéance désigne :
Finale

- (i) pour ce qui concerne les Tranches A, le 3 octobre 2031 ; et
- (ii) pour ce qui concerne les Tranches B, le 3 avril 2032.



Remboursement

Clauses contractuelles

(a) Remboursement de la Tranche A du Crédit de Croissance Externe

La somme des Mises à Disposition au titre de la Tranche A du Crédit de Croissance Externe intervenues entre la Date de Signature (inclus) et le 3 avril 2026 (inclus) sera consolidée à cette dernière date (la "**Première Date de Consolidation**") et remboursée par l'Emprunteur conformément à l'échéancier suivant :

Date de remboursement	Échéance en capital (pourcentage de la somme des Mises à Disposition au titre de la Tranche A du Crédit de Croissance Externe intervenues pendant la période susvisée)
3 avril 2026	15,5%
3 avril 2027	15,5%
3 avril 2028	15,5%
3 avril 2029	15,5%
3 avril 2030	15,5%
3 avril 2031	15,5%
3 octobre 2031	7%

La somme des Mises à Disposition au titre de la Tranche A du Crédit de Croissance Externe intervenues entre la Première Date de Consolidation (exclue) et la Date Limite de Disponibilité Crédit de Croissance Externe (inclus) sera consolidée à cette dernière date (la "**Deuxième Date de Consolidation**", ensemble avec la Première Date de Consolidation, une "**Date de Consolidation**") et remboursée par l'Emprunteur conformément à l'échéancier suivant :

Date de remboursement	Échéance en capital (pourcentage de la somme des Mises à Disposition au titre de la Tranche A du Crédit de Croissance Externe intervenues pendant la période susvisée)
3 avril 2027	18,5%
3 avril 2028	18,5%
3 avril 2029	18,5%
3 avril 2030	18,5%
3 avril 2031	18,5%
3 octobre 2031	7,5%

(b) Remboursement de la Tranche B du Crédit de Croissance Externe

La somme des Mises à Disposition au titre de la Tranche B du Crédit de Croissance Externe intervenues entre la Date de Signature (inclus) et la Première Date de Consolidation (inclus) sera consolidée à cette dernière date et remboursée par l'Emprunteur en une seule Echéance à la Date d'Echéance Finale de la Tranche B du Crédit de Croissance Externe.

La somme des Mises à Disposition au titre de la Tranche B du Crédit de Croissance Externe intervenues entre la Première Date de Consolidation (exclue) et la Deuxième Date de Consolidation (inclus) sera consolidée à cette dernière date et remboursée par l'Emprunteur en une seule Echéance à la Date d'Echéance Finale de la Tranche B du Crédit de Croissance Externe.

Remboursement

Clauses contractuelles

(a) Remboursement de toute Tranche A du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé

La somme des Mises à Disposition au titre d'une Tranche A du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé intervenues entre la Date de Confirmation du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé concerné (inclus) et la Première Date de Consolidation (inclus) sera consolidée à cette dernière date et remboursée par l'Emprunteur conformément à l'échéancier suivant :

Date de remboursement	Échéance en capital (pourcentage de la somme des Mises à Disposition au titre d'une Tranche A du Crédit de Croissance Externe Non Confirmée intervenues pendant la période susvisée)
3 avril 2026	15,5%
3 avril 2027	15,5%
3 avril 2028	15,5%
3 avril 2029	15,5%
3 avril 2030	15,5%
3 avril 2031	15,5%
3 octobre 2031	7%

La somme des Mises à Disposition au titre d'une Tranche A du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé intervenues entre la Première Date de Consolidation (exclue) et la Deuxième Date de Consolidation (inclus) sera consolidée à cette dernière date et remboursée par l'Emprunteur conformément à l'échéancier suivant :

Date de remboursement	Échéance en capital (pourcentage de la somme des Mises à Disposition au titre d'une Tranche A du Crédit de Croissance Externe Non Confirmée intervenues pendant la période susvisée)
3 avril 2027	18,5%
3 avril 2028	18,5%
3 avril 2029	18,5%
3 avril 2030	18,5%
3 avril 2031	18,5%
3 octobre 2031	7,5%

(b) Remboursement de toute Tranche B du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé

La somme des Mises à Disposition au titre d'une Tranche B du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé intervenues entre la Date de Confirmation du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé concerné (inclus) et la Première Date de Consolidation (inclus) sera consolidée à cette dernière date et remboursée par l'Emprunteur en une seule Echéance à la Date d'Echéance Finale de la Tranche B du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé.

La somme des Mises à Disposition au titre d'une Tranche B du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé intervenues entre la Première Date de Consolidation (exclue) et la Deuxième Date de Consolidation (inclus) sera consolidée à cette dernière date et remboursée par l'Emprunteur en une seule Echéance à la Date d'Echéance Finale de la Tranche B du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé.

Clauses contractuelles

Intérêts

Taux de Référence désigne l'EURIBOR, étant précisé que :

- (i) si aucun EURIBOR n'est affiché pour la Période d'Intérêts concernée ou si une Période d'Intérêts ne correspond pas à un nombre entier de mois, l'EURIBOR applicable à cette Période d'Intérêts sera l'EURIBOR (arrondi aux quatre décimales supérieures) qui résulte de l'interpolation sur une base linéaire entre l'EURIBOR dont les durées respectives (a) sont publiées et (b) encadrent la durée de la Période d'Intérêts concernée ; et
- (ii) si le Taux de Référence (le cas échéant calculé conformément au (i) ci-dessus) est inférieur à 0, il sera réputé être égal à 0.

4.2 Périodes d'Intérêts

Pour le calcul des intérêts, la durée de chaque Tranche est divisée en Périodes d'Intérêts d'une durée de 3 mois, étant précisé que :

- (a) la première Période d'Intérêts de chaque Tranche du Prêt d'Acquisition et de Refinancement commencera à compter de la Date de Mise à Disposition du Prêt d'Acquisition et de Refinancement (inclus) et se terminera le 3 juillet 2025 (excl) ;
- (b) la première Période d'Intérêts de chaque Mise à Disposition au titre d'une Tranche d'un Crédit commencera à compter de la Date de Mise à Disposition concernée et se terminera le dernier jour de la Période d'Intérêts en cours au titre de chaque Tranche du Prêt d'Acquisition et de Refinancement, de telle sorte que les Dates de Paiement d'Intérêts du Prêt d'Acquisition et des Crédits coïncident ;
- (c) chaque nouvelle Période d'Intérêts commencera le dernier jour (inclus) de la Période d'Intérêts précédente, et se terminera le dernier jour (excl) de la Période d'Intérêts concernée, de manière à ce que les Périodes d'Intérêts se succèdent sans interruption ni chevauchement, étant entendu qu'aucun intérêt ne sera dû par l'Emprunteur deux fois pour le même jour ;
- (d) toute dernière Période d'Intérêts commencera à l'issue de la Période d'Intérêts immédiatement précédente et prendra fin à la Date d'Echéance Finale applicable ; et
- (e) si une Période d'Intérêts doit prendre fin un jour autre qu'un Jour Ouvré, elle prendra fin le Jour Ouvré suivant à condition que celui-ci tombe dans le même mois, et dans le cas contraire prendra fin le Jour Ouvré précédent.

Clauses contractuelles

Intérêts

Marge Tranche A du Prêt d'Acquisition et de Refinancement	désigne le taux annuel pris en compte pour le calcul des intérêts dus par l'Emprunteur au titre de chaque Période d'Intérêts de la Tranche A du Prêt d'Acquisition et de Refinancement, soit initialement 2,20% l'an, tel que le cas échéant ajusté conformément à l'Article 4.6 (<i>Ajustement des Marges</i>).
Marge Tranche A du Crédit de Croissance Externe	désigne le taux annuel pris en compte pour le calcul des intérêts dus par l'Emprunteur au titre de chaque Période d'Intérêts de la Tranche A du Crédit de Croissance Externe, soit initialement 2,20% l'an, tel que le cas échéant ajusté conformément à l'Article 4.6
Marge Tranche B du Prêt d'Acquisition et de Refinancement	désigne le taux annuel pris en compte pour le calcul des intérêts dus par l'Emprunteur au titre de chaque Période d'Intérêts de la Tranche B du Prêt d'Acquisition et de Refinancement soit initialement 2,50% l'an, tel que le cas échéant ajusté conformément à l'Article 4.6 (<i>Ajustement des Marges</i>).
Marge Tranche B du Crédit de Croissance Externe	désigne le taux annuel pris en compte pour le calcul des intérêts dus par l'Emprunteur au titre de chaque Période d'Intérêts de la Tranche B du Crédit de Croissance Externe, soit initialement 2,50% l'an, tel que le cas échéant ajusté conformément à l'Article 4.6 (<i>Ajustement des Marges</i>).

4.6.1 Ajustement des Marges en fonction du Ratio de Levier (R1)

Pour la première fois sur la base des Comptes Consolidés Annuels au titre de l'Exercice Social clos le 31 décembre 2025, puis annuellement sur la base des Comptes Consolidés Annuels des Exercices Sociaux ultérieurs, les taux de Marge

pris en compte pour le calcul des intérêts dus par l'Emprunteur au titre de chaque Tranche seront égaux aux pourcentages figurant dans le tableau ci-dessous, en fonction du Ratio de Levier (R1) calculé à la Date de Test concernée, tel qu'indiqué dans ledit tableau :

Ratio de Levier (R1)	Marge Tranche A du Prêt d'Acquisition et de Refinancement	Marge Tranche B du Prêt d'Acquisition et de Refinancement	Marge Tranche A du Crédit de Croissance Externe	Marge Tranche B du Crédit de Croissance Externe	Marge Tranche A du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé	Marge Tranche B du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé
R1 > 3,50	2,40%	2,70%	2,40%	2,70%		
2,50 < R1 ≤ 3,50	2,20%	2,50%	2,20%	2,50%		
1,50 < R1 ≤ 2,50	2,00%	2,30%	2,00%	2,30%		
L ≤ 1,50	1,80%	2,10%	1,80%	2,10%		

A déterminer pour chaque Crédit de Croissance Externe Non Confirmé dans le cadre de sa procédure de confirmation

Clauses contractuelles

Obligation de couverture

Banque de Couverture	désigne tout Prêteur Senior (ou tout Affilié d'un Prêteur Senior) ou tout établissement de crédit de premier rang signataire d'un Contrat de Couverture.	
9.3.1 Engagements en matière de couverture de risques de taux	<p>L'Emprunteur s'engage :</p> <p>(a) au plus tard 6 mois à compter de la Date de Signature, (i) à conclure avec toute Banque de Couverture, tout Contrat de Couverture régissant les opérations de couverture de taux du Prêt d'Acquisition et de Refinancement et (ii) à mettre en place, en application du(des)dit(s) Contrat(s) de Couverture, des opérations de couverture contre le risque de hausse du Taux de Référence de plus de 150 points de base par rapport à sa valeur à la date de sa(leur) conclusion, pour une durée de 4 ans minimum à compter de la date de sa(leur) conclusion et pour un montant notionnel égal au minimum à 60% de l'Encours du Prêt d'Acquisition et de Refinancement ;</p> <p>(b) au plus tard 6 mois à compter de chaque Date de Consolidation, (i) à conclure avec toute Banque de Couverture, tout Contrat de Couverture régissant les opérations de couverture de taux du Crédit de Croissance Externe, (ii) à mettre en place, en application du(des)dit(s) Contrat(s) de Couverture, des opérations de couverture contre le risque de hausse du Taux de Référence de plus de 150 points de base par rapport à sa valeur à la date de sa(leur) conclusion, pour une durée de 4 ans minimum à compter de la date de sa(leur) conclusion (ou, si la Date de Consolidation concernée est postérieure à la date de sa(leur) conclusion, 4 ans minimum à compter de la Date de Consolidation concernée) et pour un montant notionnel égal au minimum à 60% de l'Encours du Crédit de Croissance Externe ; et</p>	<p>(c) au plus tard 6 mois à compter de chaque Date de Consolidation, (i) à conclure avec toute Banque de Couverture, tout Contrat de Couverture régissant les opérations de couverture de taux de tout Crédit de Croissance Externe Non Confirmé et (ii) à mettre en place, en application du(des)dit(s) Contrat(s) de Couverture, des opérations de couverture contre le risque de hausse du Taux de Référence de plus de 150 points de base par rapport à sa valeur à la date de sa(leur) conclusion, pour une durée de 4 ans minimum à compter de la date de sa(leur) conclusion (ou, si la Date de Consolidation concernée est postérieure à la date de sa(leur) conclusion, 4 ans minimum à compter de la Date de Consolidation concernée) et pour un montant notionnel égal au minimum à 60% de l'Encours du Crédit de Croissance Externe Non Confirmé concerné.</p> <p>Sur la base de conditions de marché équivalentes, l'Emprunteur s'engage à conclure tout Contrat de Couverture prioritairement auprès de tout Prêteur Senior (ou tout Affilié de tout Prêteur Senior) lequel bénéficiera d'un droit de premier alignement en cas d'offre mieux disante émanant d'autres banques ou établissements financiers.</p>

Clauses contractuelles

Défaut croisé

10.1.9 Défaut croisé – Défaut de paiement

- (a) Survenance d'un cas de défaut (quel que soit sa dénomination) au titre d'une Dette Subordonnée.
- (b) Survenance d'un défaut de paiement ou d'une déclaration d'exigibilité anticipée au titre de tout acte ou contrat relatif à un Endettement Financier (autre qu'un Prêt Senior ou une Dette Subordonnée) souscrit par une Société du Groupe, le cas échéant après expiration des délais contractuels pour remédier à un tel manquement ou tout autre délai accordé par les parties financières concernées pour remédier à un tel manquement.
- (c) Survenance d'un défaut de paiement au titre de tout acte ou contrat relatif à tout ou partie d'une dette (autre qu'un Endettement Financier) souscrite par une Société du Groupe, le cas échéant après expiration des délais contractuels pour remédier à un tel manquement ou tout autre délai accordé par le créancier concerné pour remédier à un tel manquement, portant sur un montant unitaire (ou cumulé avec de tels autres défauts de paiement au niveau du Groupe) supérieur à 200.000 euros, sauf contestation de bonne foi de l'exigibilité dudit paiement par la Société du Groupe concernée selon les procédures appropriées et sur la base d'arguments juridiques sérieux, légitimes et non dilatoires et sous réserve de fournir à l'Agent tous documents justificatifs relativement à ladite contestation.]

Swap de taux (payeur de taux fixe contre variable):

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année. Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

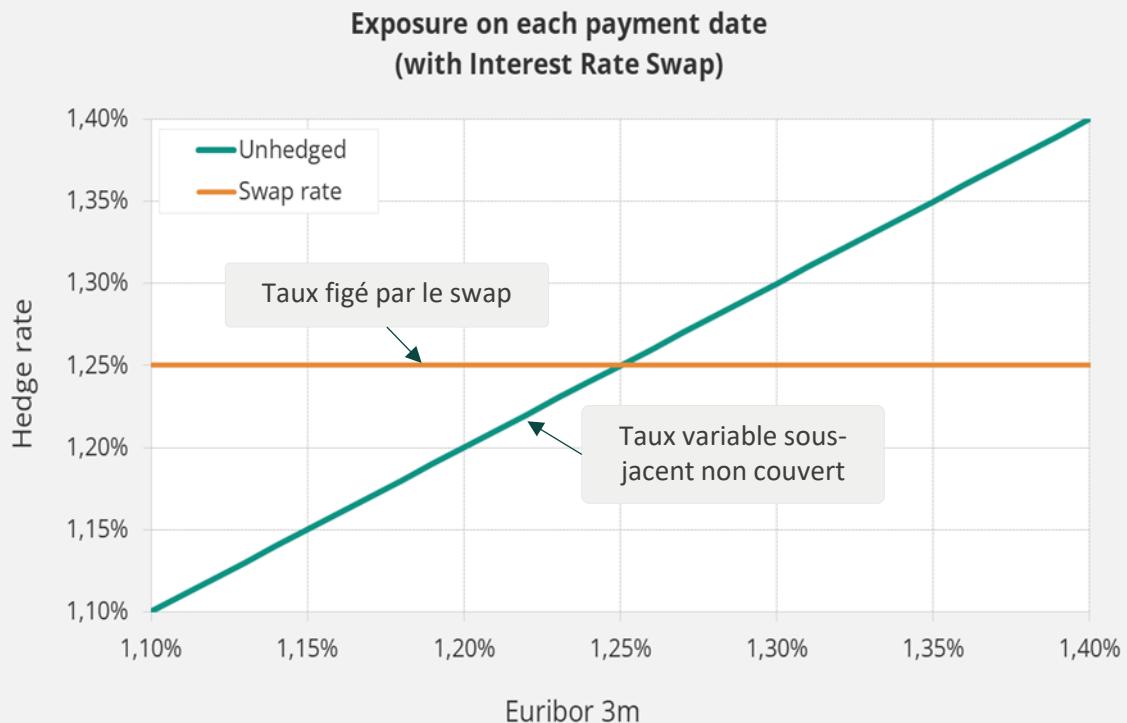
- Coût nul (pas de prime à payer)
- Les charges financières sont connues à l'avance

Inconvénients:

- Aucune opportunité de profiter de mouvements favorables des taux;
- Risque de perte illimitée en cas de déboulement anticipé.
- Produit simple mais risqué en cas de réduction de l'exposition sous-jacente (réduction de dette par ex.) ou de déboulement de la couverture dans un scénario de valorisation négative (mark to market).

A réservier à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative). Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Achat de cap de taux:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap.

Avantages:

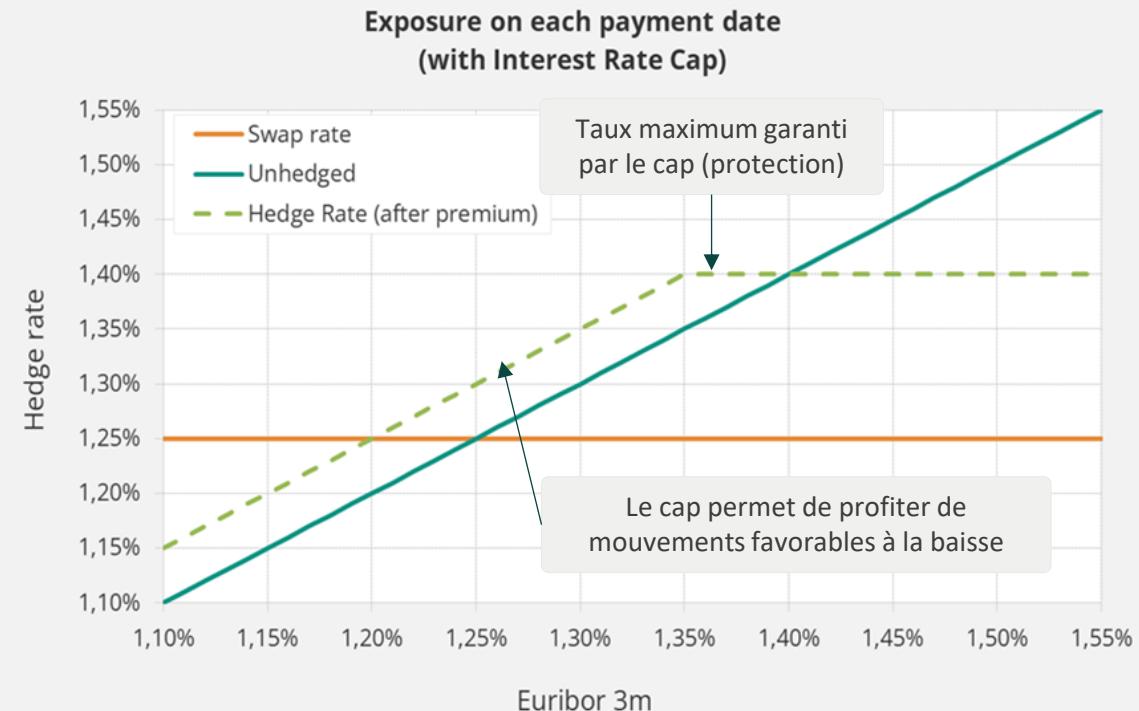
- Opportunité de profiter d'un taux bas si celui-ci reste inférieur au cours d'exercice du cap;
- Flexibilité totale pour revendre la couverture en cas de modification du sous-jacent;
- Aucun risque de perte au-delà de la prime payée.

Inconvénients:

- Prime à payer: dépend des caractéristiques de l'option (montant, durée, cours d'exercice plus ou moins favorable...)

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit recommandé dans le contexte actuel.
Ce produit prend en compte les planchers sur les financements



Tunnels / Collars d'options:

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année.

Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

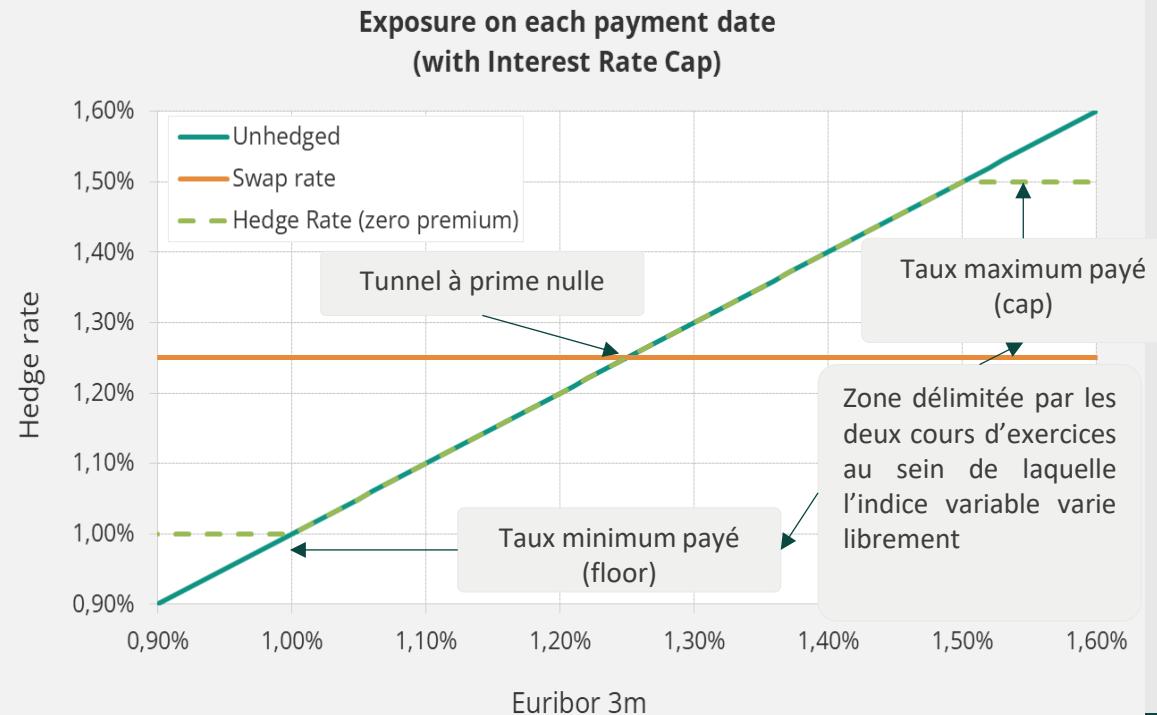
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice jusqu'au niveau du floor (plancher);
- Financement de l'option achetée par l'option vendue.

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de débouclement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative).
Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Cap avec barrière désactivante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit une barrière dite désactivante, le produit se désactive et aucun flux n'est alors échangé.

Avantages:

- Protection au-delà du cours d'exercice du cap
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique

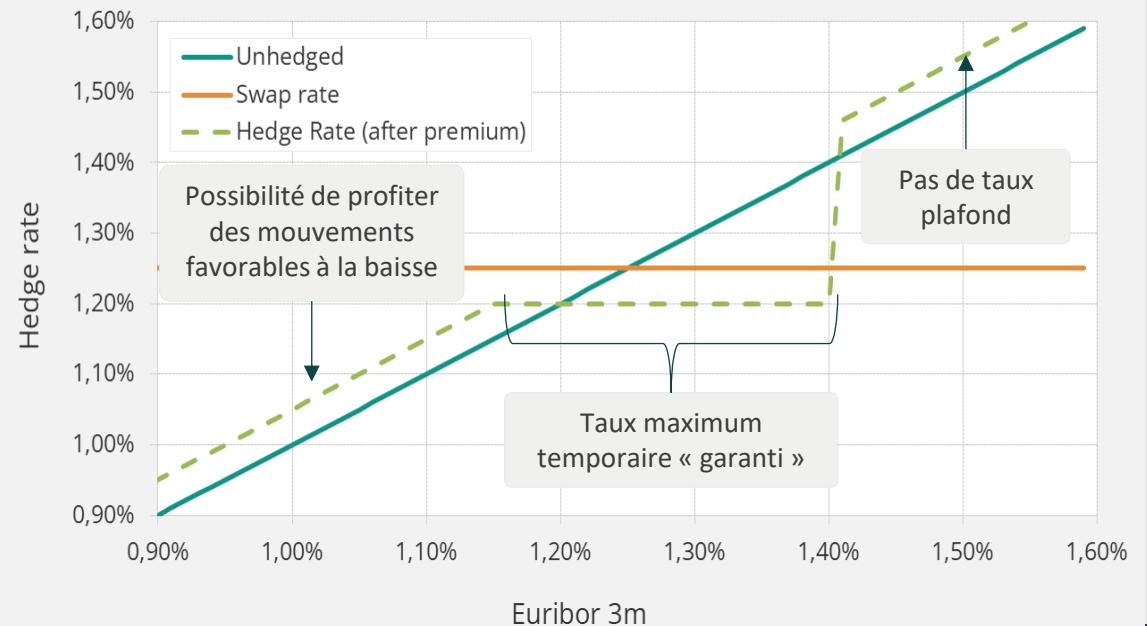
Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboulement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.

**Exposure on each payment date
(with Interest Rate Cap)**



Cap avec barrière activante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur à la barrière dite activante. Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours de la barrière activante. Tant que le taux sous-jacent reste sous la barrière activante, aucun flux n'est échangé.

Avantages:

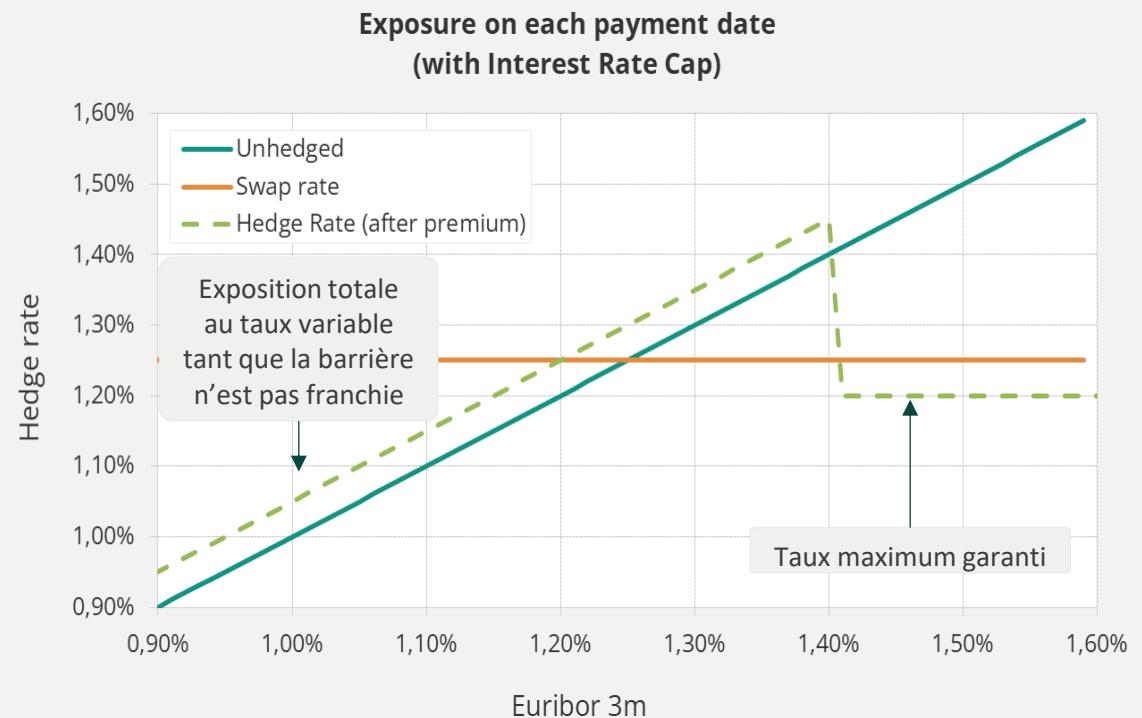
- Protection au-delà de la barrière activante au cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique.

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car le plus souvent les marges bancaires dégradent sa performance.



Cap Spread:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit le cours d'exercice du cap vendu, l'exposition au taux sous-jacent est quasi totale (retraitée de l'écart entre les 2 cours d'exercices).

Avantages:

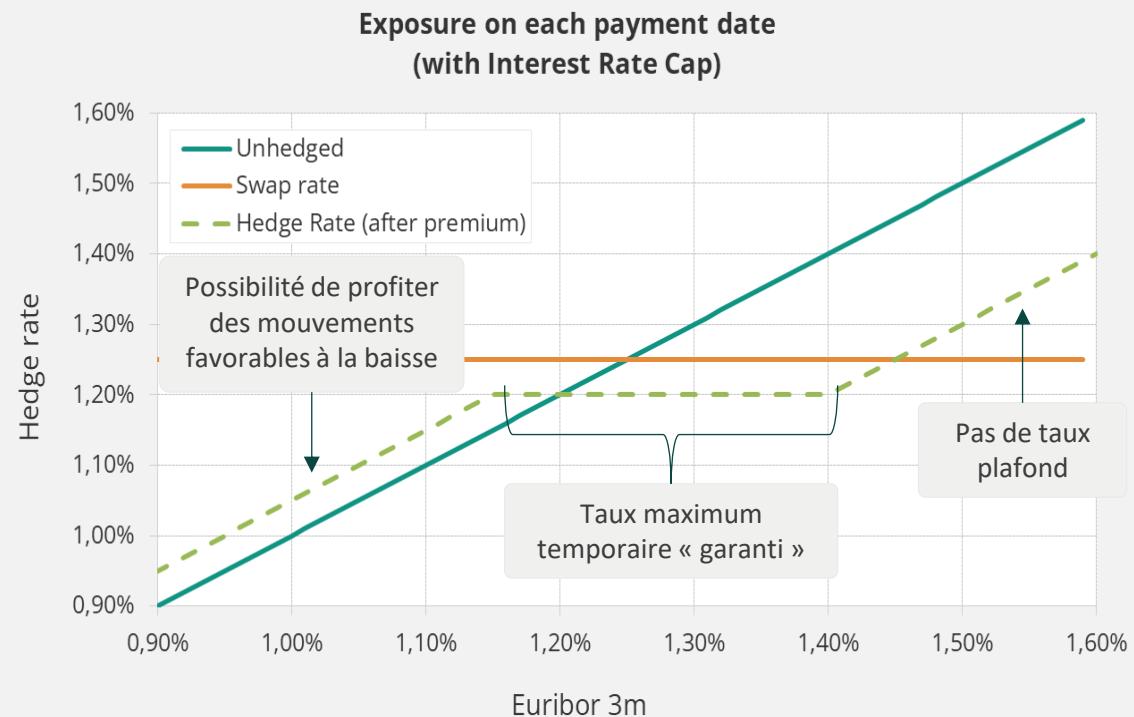
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap acheté;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique (financement partiel de l'option achetée par l'option vendue).

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car il ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Informations

KERIUS Finance SAS

17 rue Dupin,
75006 Paris, France

Tel: +33 1 83 62 27 61

RC Paris: 520 300 948

Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000716 au titre des activités de **Conseiller en Investissements Financiers**, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers .

KERIUS Finance Suisse SARL

Chemin de Blandonnet 2,
1214 Vernier - Genève, Suisse

Tel : + 41 22 566 40 52

RC Genève IDE CHE-460.735.969

Numéro fédéral: CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com

Sébastien Rouzaire : s.rouzaire@kerius-finance.com

Solal Huard : s.huard@kerius-finance.com

Marion Dondin : m.dondin@kerius-finance.com

Avertissement - Disclaimer

Ce document a été préparé à l'usage des services financiers du Client. Ce document ou son contenu ne doivent pas être communiqués ou diffusés en externe sans l'accord préalable écrit de KERIUS FINANCE .

Pour ce document, KERIUS FINANCE a été amenée à utiliser des informations et données chiffrées fournies par le Client. KERIUS FINANCE a pris ces données en compte sans réaliser de procédure d'audit et n'émettra en conséquence aucune opinion sur leur fiabilité. Ce document ne constitue pas une documentation contractuelle des transactions éventuellement décrites, ni une recommandation ou une sollicitation de mettre en place les transactions décrites. Tout Client intéressé par ce type de transactions ou procédure doit mener ses propres analyses pour vérifier l'adéquation à ses besoins, ainsi que les conséquences, notamment fiscales et comptables. Il lui appartient également de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'il aura prises.

Ni KERIUS FINANCE ou ses administrateurs ou employés ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de ce document ou de la mise en place, totale ou partielle, par le client, des idées ou opérations décrites.

This document has been prepared for the Finance department of the Client. It must not be communicated or published externally without prior written consent of KERIUS FINANCE .

For this document, KERIUS FINANCE used information and data provided by the Client. The Client agrees that KERIUS FINANCE took this information into account without auditing them or checking their accuracy and, as a consequence, without producing any opinion on their reliability. Please note that this document does not constitute a contractual documentation of the transactions or processes that may be described, nor a recommendation or solicitation to enter into the transactions or processes described herein. If the Client is interested in setting up this type of transactions or processes, the Client should conduct his own analysis of the suitability to his needs. The Client must also verify the consequences of his decisions, including accounting and fiscal aspects. The Client is also responsible for the implementation of his decisions.

Neither KERIUS FINANCE nor its directors and employees accept liability for any loss or damage resulting from the use of this document and expressly excludes all liability in respect of any implication of the described ideas or transactions on the Client's own specific particulars.



PATRIARCA – KELIOS GROUP